

# TREND

**SUBSTANCES PSYCHOACTIVES,  
USAGERS ET MARCHÉS  
TENDANCES RÉCENTES À LYON ET  
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2024**

# Table des matières

Résumé du rapport .....	4
<b>Objectifs et méthodologie.....</b>	<b>5</b>
Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé .....	5
Investigations et contributions au rapport régional en 2024 .....	7
<b>Trafics locaux, modalités d'approvisionnement, et pureté des produits en circulation.....</b>	<b>9</b>
<b>Tendances notables à l'échelle régionale.....</b>	<b>9</b>
Segmentation des postes et jeunes âges des personnes qui les occupent.....	9
Coopération à haute échelle et tensions sur les points de deal .....	11
Poursuite du développement de la vente par livraison et via les applications téléphoniques ....	12
Marketing toujours en évolution .....	13
<b>Tendances notables sur la vente de rue à Lyon et Grenoble.....</b>	<b>16</b>
Des « fours » en tension mais toujours opérants .....	16
Autres modèles de vente : espace public, espaces festifs, et espaces privés.....	18
<b>Tendances par produit : circulation et taux de pureté.....</b>	<b>19</b>
Cocaïne : disponibilité toujours accrue, grande pureté, marché du crack à la marge.....	19
Héroïne : maintien de la disponibilité et variabilité de la qualité .....	21
Cannabis : diversification de l'offre.....	22
Kétamine : une disponibilité grandissante.....	23
MDMA : l'ecstasy fortement disponible .....	24
Cathinones : au-delà de la 3-MMC.....	24
Médicaments : vente de rue et via les comptes sur applications .....	25
Autres produits sans évolution notables.....	26
<b>Synthèse de prix des principales drogues à Lyon et Grenoble en 2024.....</b>	<b>28</b>
<b>Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine .....</b>	<b>29</b>
<b>Evolutions des espaces de vie et de consommation.....</b>	<b>29</b>
Désertion des centres villes.....	29
Déplacement vers la périphérie et consommation à proximité des espaces de vente .....	29
<b>Evolution des profils des usagers.....</b>	<b>32</b>
Une précarisation importante .....	32
Profils des usagers exilés en grande précarité .....	33
<b>Produits consommés par les usagers en grande précarité .....</b>	<b>34</b>
La cocaïne toujours plus consommée .....	35
La Kétamine régulièrement présente.....	38
<b>Problématiques d'accès au soin .....</b>	<b>38</b>
<b>Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs .....</b>	<b>40</b>
<b>Une diversité d'espaces festifs et des problématiques communes.....</b>	<b>40</b>
Des choix d'espaces par les organisateurs parfois contraints.....	40
Des tensions liées à la mixité des publics.....	41
Des stratégies diverses vis à vis des consommations de drogues de la part des organisateurs...	43

<b>Produits consommés.....</b>	<b>46</b>
Mode d'usage : quelques évolutions techniques.....	46
Les produits systématiquement présents .....	46
Des produits parfois présents, indifféremment selon les espaces .....	48
Autres produits fréquents en free-party .....	50
<b>Problématiques liées aux usages.....</b>	<b>50</b>
Durant les soirées : difficulté de gestion des effets et risques de surdosage .....	50
Quand l'usage devient très fréquent : risque addictif et dommages corporels .....	51
<b>Consommations et sexualité.....</b>	<b>52</b>
<b>Pratiques de chemsex.....</b>	<b>52</b>
Espaces du chemsex.....	52
Profils et parcours des <i>chemsexeurs</i> : des constantes et des variations .....	54
Modes d'achat et produits consommés.....	55
Pratique de RdRD, problématiques sanitaires et sociales, et prises en charge .....	56
<b>Annexes .....</b>	<b>60</b>
Annexe 1 : Glossaire .....	60
Annexe 2 : Citer les origines géographiques, culturelles et communautaires des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics.....	61
Annexe 3 : Interprétation des résultats d'analyses de produits .....	62

# Résumé du rapport

Concernant l'organisation des trafics, le recrutement de personnes jeunes et/ou précaires pour des missions d'importation ou de revente au détail perdure. S'agissant de la gestion des points de vente dans plusieurs villes, la coopération et mutualisation entre réseaux observées dans les plus hautes strates n'empêchent en rien les tensions et violences au plus bas niveau. En parallèle, le développement de la vente par livraison et via les applications numériques se poursuit, caractérisé par un marketing toujours plus élaboré et une grande diversité de substances disponibles.

La disponibilité de la cocaïne continue de croître, notamment via la livraison et la vente fractionnée dans de nombreuses villes, et sa pureté est toujours plus importante. Le marché du crack ne s'est quant à lui développé nulle part en région. La MDMA circule largement et principalement sous forme d'ecstasy. La kétamine se diffuse toujours plus. Les cathinones sont aussi de plus présentes et leurs molécules se diversifient du fait de la moindre disponibilité de la 3-MMC (de nombreuses arnaques ont été répertoriées). S'agissant du cannabis, les taux de THC restent élevés et les formes disponibles sont variées (concentrés de THC, cannabinoïdes hémi-synthétiques, etc.). Des cannabinoïdes de synthèse circulent à la marge, volontairement consommés (en poudre ou en e-liquide) ou en adultération d'autres produits (cannabis et héroïne). La circulation de fentanyl reste à l'état de rumeur.

Les usagers en grande précarité sont toujours moins visibles dans les centres-villes, et déportent leurs espaces de vie et de consommation dans les zones périurbaines et à proximité des points de vente. Ils sont toujours plus nombreux à consommer de la cocaïne, majoritairement par voie fumée. Alors que le cannabis et l'héroïne sont régulièrement consommés, la MDMA, les amphétamines et le LSD restent occasionnels. L'usage de kétamine s'observe quant à lui de plus en plus. Les médicaments sont d'usage constant s'agissant de la méthadone, du Subutex®, du Skénan® et des benzodiazépines. La consommation de Lyrica® se diffuse principalement auprès des populations précaires en situation de migration. Les difficultés d'accès au soin, notamment en addictologie, sont toujours prégnantes, bien que des évolutions positives soient mentionnées par endroit.

Les espaces festifs techno connaissent toujours une grande mixité de publics, d'ambiances, et d'usages de produits. La tolérance ou la répression vis-à-vis de ceux-ci varie fortement d'un événement à l'autre. Les consommations restent centrées pour l'ensemble des scènes sur le cannabis, la cocaïne et la MDMA. Les usages de kétamine et diverses cathinones sont plus présents et visibles. Les consommations d'amphétamines, de LSD, de GHB/GBL, de poppers, et de protoxyde d'azote sont moins fréquemment observées, celles de 2cB, de champignons hallucinogènes et de DMT se restreignent aux free-party et teknivals. Les problématiques sanitaires sont principalement liées à des surdoses de MDMA ou de kétamine, souvent en association avec l'alcool. Elles concernent aussi des complications liées à l'usage de cocaïne et de kétamine lorsqu'il déborde des temps festifs et devient plus régulier, voire quotidien.

Enfin, les usages de drogues dans le cadre de pratiques sexuelles continuent d'être mentionnées par de multiples profils d'usagers, quels que soient leur genre ou leur orientation sexuelle. Les tendances spécifiques au chemsex ne connaissent pas d'évolution notables quant aux profils des participants et aux modalités d'organisation, si ce n'est un recours plus fréquent aux caméras). Les consommations restent centrées sur les cathinones, le GHB/GBL et la kétamine. Les problématiques ont toujours trait aux surdoses, à la dégradation de l'état veineux (pour l'injection / « slam »), et au trouble de l'usage, avec des conséquences psychiques et sociales également. Des initiatives continuent de se développer pour améliorer la prise en charge de ces usagers, dans les services hospitaliers comme associatifs.

# Objectifs et méthodologie

---

## Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et sur l'île de la Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs<sup>1</sup> : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
  - Les espaces festifs techno regroupant les scènes alternatives (free parties, squats) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
  - Les espaces de la marginalité urbaine qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.)
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation,
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, équipes de CAARUD et de CSAPA, professionnels de l'application de la loi, etc.) dont l'ancre local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations recueillies sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs<sup>2</sup>.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics<sup>3</sup> qui vise à :

- Favoriser l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues.
- Éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun.
- Appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle.
- Contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

---

<sup>1</sup> A l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage.

<sup>2</sup> Pour plus d'information, voir le Guide méthodologique du dispositif TREND :

<https://www.ofdt.fr/publications/collections/methode/guide-methodologique-trend/>

<sup>3</sup> Les rapports locaux TREND-SINTES sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/regions-et-territoires/reseau-des-sites-trend/rapports-des-sites-locaux-du-dispositif-trend/>

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif Trend (au cours des cinq dernières années sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non-accompagnés)<sup>4</sup>.

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région AURA depuis 2016. La coordination locale est portée par l'association Oppelia ARIA par convention avec l'OFDT, et est soutenue par l'ARS AURA depuis 2016.

## Le système d'analyse des toxiques et des substances (SINTES)

**Le dispositif SINTES** est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active » ;
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux du champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA) ;
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

<sup>4</sup> Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

# Investigations et contributions au rapport régional en 2024

**Les personnes ayant contribué aux collectes de données pour l'année 2023 sont :**

Caroline Loth, Gilles Penavayre, Alexandra Briacca et Baptiste Ladreyt, observateurs des espaces de la marginalité urbaine (usages et trafics), sur Lyon et Grenoble : notes ethnographiques et entretiens.  
Poliana Dez, Steve Mudry, Alexandra Briacca, Marie Bouillon, Kali Lallement (stagiaire), observateurs des espaces festifs (commerciaux, alternatifs et chemsex), sur Lyon, Grenoble et région AURA : notes ethnographiques et entretiens.

Nina Tissot, coordinatrice : entretiens auprès des professionnels de l'application de la loi et du secteur médico-social, entretiens auprès d'usagers des espaces de la marginalité urbaine et des espaces festifs, Lyon et région AURA.

Elles ont mené des **entretiens individuels et collectifs auprès d'une centaine de professionnels**, représentant 55 services (47 services de structures hospitalières, médico-sociales, ou sociale ou de santé communautaires et d'auto-support, ainsi que 8 services d'application de la loi).

Le **nombre d'usagers ayant été entretenus est d'un peu moins d'une centaine** également, dans le cadre d'entretiens formels semi-directifs, ou informels durant les temps d'ethnographie.

Environ **300 pages de notes de synthèses et de notes ethnographiques** ont été produites concernant les espaces festifs et les espaces de la marginalité urbaine.

Plus de **70 soirées festives ont fait l'objet d'observations ethnographiques** sur l'ensemble de la région, rassemblant entre 100 et 8000 personnes selon les soirées, dans les espaces suivants : clubs, free party, salles alternatives, open-air, festivals, soirées informelles dans l'espace public, bars, squats.

Dans le cadre du **dispositif SINTES, 40 analyses de produits ont été réalisées** sur l'année 2024, et une trentaine de nouveaux collecteurs ont été formés. Actuellement, **151 personnes sont habilitées à réaliser des collectes, représentant 51 services et couvrant l'ensemble des départements**. Outre les collectes SINTES, les résultats des analyses réalisées par le Laboratoire de Police scientifique sur des produits saisis en région (environ **960 analyses**) ont été pris en compte, ainsi que les analyses des produits collectés auprès d'usagers dans le cadre des laboratoires du **réseau ATP dans une optique de réduction des risques et des dommages (RdRD) (environ 600 analyses)**.

**Les données recueillies l'ont été auprès des espaces et structures suivantes :**

## Espaces de la marginalité urbaine :

**Agglomération Lyonnaise :**

- Ethnographies et entretiens auprès d'usagers en grande précarité du centre-ville de Lyon, et des quartiers périphériques (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Vénissieux).
- Entretiens individuels ou collectifs auprès des services médico-sociaux en addictologie [CSAPA, CJC, ELSA, SMPR, CEIP (*Oppelia, Addictions-France, SUAL (Hôpital du Vinatier et Edouard Herriot), Hôpital de la Croix-Rousse, Hôpital Saint-Luc Saint-Joseph, clinique des Portes du Sud, Centre de détention de Lyon-Corbas, Médipôle de Villeurbanne, Hôpital de Tarare, Hôpital de Roanne*)]], auprès de professionnels du secteur médico-social [équipes mobiles, lieux d'hébergement et associations de santé sexuelle (*Samu social, Ligne 37, Cabiria, Darjely, Chez-soi et Chez-soi Jeunes, Zone-libre, Aides, Enipse, Centre de santé sexuel du Griffon*)].

#### **Grenoble et région AURA :**

- Entretiens auprès des CAARUD de la région AURA (*Oppelia, Aides, Rimbaud, Le Mas, Addictions-France, Le Pélican, Apreto*).
- Région grenobloise : entretiens auprès de professionnels d'équipes de maraude sociale, entretiens auprès d'usagers de drogues du centre-ville de Grenoble et des quartiers périphériques.

#### **Espaces festifs :**

##### **Lyon et région AURA :**

- Ethnographies des espaces festifs commerciaux et alternatifs
- Entretiens auprès d'usagers des espaces festifs et de pratiquants de chemsex.
- Entretiens auprès d'organisateurs de soirées en espaces festifs commerciaux et alternatifs
- Entretiens auprès d'associations de prévention et/ou RdRD en espaces festifs (*Aides, Keep-Smiling, Purlp Effect, Lakabane*).

##### **Grenoble :**

- Entretiens auprès d'usagers des espaces festifs commerciaux et alternatifs
- Entretiens auprès d'associations de RdRD (*Keep-smiling*).

#### **Région Genevoise :**

Entretiens auprès de professionnels de **dispositifs médico-sociaux, sur les espaces festifs et les espaces de la marginalité urbaine** [*salle de consommation Quai 9 (Première Ligne), association CheckPoint (santé sexuelle), Nuit Blanche (dispositif d'analyse de drogues)*].

#### **Trafics :**

##### **Lyon, Grenoble et région AURA :**

- Entretiens auprès des services d'application de la loi à Lyon : *Brigades des stupéfiants du Centre, de l'Est et de l'Ouest lyonnais ; Police judiciaire (OFAST et DCT) ; laboratoire de police scientifique d'Ecully ; section recherche de la gendarmerie ; BDRIJ (Brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires) ; service des Douanes*.
- Ethnographies des espaces de reventes (en points fixes et via les applications) et entretiens auprès d'usagers/revendeurs sur la région lyonnaise et grenobloise.

#### **Revue de presse :**

Quotidiens régionaux de l'agglomération lyonnaise, des départements du Rhône, de l'Isère, de la Savoie, et du secteur transfrontalier avec la Suisse (Haute-Savoie et une partie de l'Ain), soit environ 2000 articles traités.

#### **Remerciements**

À l'ensemble des usager·es, des professionnel·les et des bénévoles ayant contribué aux remontées d'informations pour le dispositif TREND, **dont ceux et celles souhaitant rester anonymes qui ne sont pas nommément cité.es dans ce rapport.**

À l'ensemble des collecteurs et collectrices SINTES sur la région AURA.

Aux relecteurs et relectrices de ce rapport à l'OFDT pour les corrections de fond et de forme.

# Trafics locaux, modalités d'approvisionnement, et pureté des produits en circulation

---

## Tendances notables à l'échelle régionale

Les éléments présentés dans les deux précédents rapports sont toujours d'actualité en ce qui concerne la provenance des produits en circulation sur le territoire régional, les vecteurs d'acheminement et les diverses stratégies employées (mode de circulation, caches aménagées, etc.). Une partie des saisies réalisées en région n'est pas à destination du marché local et ne reflète donc pas les usages sur le territoire. Ainsi les saisies importantes réalisées en Drôme, Isère et Savoie/Haute-Savoie sont principalement liés aux voies de circulation de l'autoroute A7 pour l'axe Sud/Nord et Nord/Sud ainsi que de l'axe Espagne/Italie et de la frontière Suisse. Les produits qui circulent peuvent donc être destinés à d'autres régions ou pays. De plus, l'activité d'équipes lyonnaises organisant l'importation de produits pour le compte d'autres réseaux implantés dans des villes hors de la région (dont Paris et Marseille), sans être récente, est rapportée comme d'autant plus marquée cette année. Elle favorise également le transit et le stockage de produits dans le secteur lyonnais.

Concernant la spécificité des réseaux albanais<sup>5</sup>, là aussi la tendance observée depuis 2022 se confirme. Ils ont quasiment disparu de la vente au détail dans l'espace public (que ce soit en région lyonnaise ou à Saint Etienne), exception faite du secteur transfrontalier avec la Suisse où ils continuent de vendre dans des villes et petits villages. Néanmoins, ils conservent et développent des liens avec d'autres réseaux pour l'importation d'héroïne, de cocaïne et également d'armes. Ils peuvent ainsi travailler avec des réseaux de la région lyonnaise ou d'autres départements (Allier, Puy-de-Dôme, Isère, Ain, Loire, Savoie et Haute-Savoie). Des arrestations importantes ont été réalisée en 2024, dont l'une a conduit à la saisie de plus de 10 kilos de cocaïne et d'héroïne, 80 kilos de produits de coupe, 800 000 euros, 18 véhicules, le tout directement en lien avec des commanditaires en Albanie.

Au-delà de ces éléments, les tendances marquantes de l'année 2024 sur la région, sans constituer des nouveautés, résident dans :

- le jeune âge des personnes occupant certains postes, toujours plus cloisonnés ;
- les tensions au niveau de la gestion des points de vente ;
- la poursuite du développement de la vente par livraison et notamment via les applications téléphoniques ;
- et enfin le marketing en constante évolution, quelques soient les modalités de vente.

## Segmentation des postes et jeunes âges des personnes qui les occupent

Concernant les modes opératoires des réseaux, la segmentation et le cloisonnement entre les différentes équipes et individus en leur sein est toujours une tendance marquée. Elle se double du rajeunissement de certains membres recrutés sur des missions spécifiquement concernée par cette segmentation. C'est le cas des personnes en charge du transport des produits, qu'il s'agisse de « rouleurs » (conduisant les véhicules contenant les produits d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre) ou des mules (transportant des produits dissimulés dans leur bagage ou sous leur vêtement, voire dans leurs corps, pour le passage de la frontière suisse par exemple). Assurant des missions

---

<sup>5</sup> Cf. annexe 2 concernant le fait de citer les origines géographiques, culturelles et communautaires des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics

ponctuelles, chargés de remonter des marchandises d'Espagne, d'en redescendre des Pays-Bas ou de la région parisienne, ils sont présentés tels des « *intérimaires du stup* » (policier à l'OFAST) par les forces de l'ordre. Ils sont parfois recrutés via les réseaux sociaux, et n'ont aucun lien ou presque avec leurs commanditaires. Ils reçoivent leurs instructions avant et au cours de la mission et agissent au moyen de véhicules mis à leur disposition (souvent géolocalisés, ainsi que la marchandise).

*« Ils sont très surveillés. Il y a une très grosse méfiance entre eux aussi. [...]. [Le rouleur] c'est vraiment juste un exécutant. [...] lui-même ne sait même pas pour qui il travaille. [...], On a comme ça des équipes de rouleurs [...] qui vont être payés entre 3 et 6 000 euros pour faire des missions expresses, [en 24h], à coup de 500-600 kg de résine de cannabis. C'est vraiment une évolution forte pour nous, [...] cette segmentation-là, on la retrouve vraiment aussi sur cet acheminement et on se rend compte que les différents acteurs à toutes les étapes de l'approvisionnement du stup' sur le territoire français, ce sont des acteurs qui ne se connaissent pas, qui ne se rencontrent jamais, et nos gros trafiquants, on ne les voit plus. »* **[Policier à l'OFAST]**

Ce mode de fonctionnement a été observé sur d'autres types de poste comme par exemple la récupération des marchandises. Une fois arrivées sur le lieu de stockage, dans lequel les produits restent généralement peu de temps, ils sont vite répartis entre les commanditaires qui sont parfois plusieurs pour une même cargaison.

*« C'est que des petits qui sont envoyés, qui sont missionnés la plupart du temps à la hâte pour aller récupérer les affaires, dans une impasse, [on leur dit] « tu verras un camion qui va arriver, le mec tu le connais pas, il te connaît pas, il vous reconnaîtra parce qu'il vous fera deux appels de phare, il va comprendre que c'est toi. »* **[Policier à l'OFAST]**

Les personnes travaillant sur les points de vente fixes (« fours<sup>6</sup> ») sont également décrites comme toujours plus jeunes, à la fois par les forces de l'ordre, mais également par les personnes qui s'y fournissent et rapportent parfois des mineurs de moins de 15 ans. Ces derniers sont plus souvent missionnés comme guetteurs, voire comme de « très petites mains » chargées de fluidifier l'organisation de la vente (aller acheter à manger pour un guetteur qui ne peut quitter son poste par exemple). Cela n'a rien d'une tendance récente, mais elle nourrit de plus en plus les inquiétudes de divers corps de professionnels (dont les équipes de prévention spécialisée, de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ), etc.) ainsi que les institutions politiques locales. Ainsi, plusieurs villes de la région ont candidaté (Villeurbanne a été une ville lauréate en 2024), à l'appel à Projet de la MILDECA visant à mettre en place des dispositifs pour prévenir l'implication des mineurs dans les trafics (programme *Limit's*).

---

<sup>6</sup> Le « four » est une terme d'argot largement employé en région par les usagers, les vendeurs, et les forces de l'ordre, désignant un point de vente précisément localisé, avec des horaires relativement fixes, organisé avec plusieurs personnes en charges de sa surveillance vis-à-vis de contrôle de police (« guetteurs/chouffeurs»), de la vente directe (« charbonneurs »), avec des produits stockés à proximité (chez des « nourrices »), les aspects logistiques (gestion des stocks, approvisionnement, organisation de la main d'œuvre) étant gérés par des « lieutenants », pour le compte d'un ou plusieurs gérants qui ne sont généralement pas présents à proximité (voire qui résident dans d'autres villes/pays).

## Coopération à haute échelle et tensions sur les points de deal

À la segmentation des tâches évoquée précédemment, répondent ainsi également des formes de mutualisation entre certains réseaux.

*« Le trafic de stupéfiant à Lyon est beaucoup plus constitué d'alliances que d'oppositions. [...] Les tensions ont davantage trait à la gestion d'un point de deal qui est davantage un fond de commerce qu'on peut se disputer, plus que sur les modalités de production, de stockage, d'acheminement [...] où il y a des vraies mutualisations de moyens entre les organisations criminelles pour pouvoir faire venir les stupéfiants. » [Policier à l'OFAST]*

Cette tendance déjà décrite dans le précédent rapport s'amplifie, notamment concernant le passage des frontières. De plus, au-delà de la région lyonnaise, certains réseaux historiquement implantés dans une ville en particulier ont pu étendre leurs activités dans d'autres agglomérations. Pour ce faire, ils s'appuient généralement sur des équipes locales qui se saisissent alors des aspects logistiques, et profitent de la renommée du réseau, quasiment sur le modèle de la franchise. C'est le cas du réseau Mistral du quartier éponyme de Grenoble qui est désormais présent à Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, mais aussi de réseaux lyonnais ayant créé des « extensions » dans des stations de ski par exemple. Les ventes peuvent concerter des points fixes ou de la vente par livraison, y compris en espaces festifs, à l'instar par exemple d'un réseau qui annonce être présent à l'Alpe d'Huez à l'occasion d'un important festival de musique rassemblant plus de 20 000 personnes, et proposant des précommandes de divers produits (LSD, MDMA, 2cB, cocaïne) dès la semaine précédente avec la possibilité d'échanger en français et en anglais.

Ces formes de coopération dans l'acheminement des produits, leur stockage, et parfois le partage de territoire, ne concernent qu'un échelon relativement élevé de l'organisation des trafics. A ce niveau, des rivalités importantes peuvent toutefois apparaître, ainsi que des agressions entre réseaux tels que des vols de marchandises. Des équipes sont même spécialisées dans ces braquages pour le compte de trafiquants, traduisant la rentabilité de l'opération.

Au niveau de la revente au détail, l'occupation des points de vente peut occasionner des tensions qui engendrent un certain nombre d'actes violents. L'ouverture d'un point ou la « reprise » d'un autre fait l'actualité de ces violences : fusillades, parfois avec jambisation<sup>7</sup>, enlèvement et séquestration, jusqu'à des assassinats, le tout parfois filmé et diffusé en guise de mise en garde. Elles sont le fait d'équipes locales ou extérieures : marseillaises notamment, ou parisiennes, qui sont « rarement parachutées ici sans liens » [policier] mais résultent plutôt d'alliances préalables avec des réseaux locaux concurrents. Les moyens engagés par ces équipes varient en fonction de la taille du point de deal convoité, qu'il s'agisse de reprendre de bout en bout sa gestion, de « seulement » obliger le réseau à se fournir en produits auprès d'elles, ou encore de le déstabiliser à leur profit ou à celui d'un réseau concurrent commanditant les opérations.

*« Ils déstabilisent les points en tirant dans les guetteurs, les vendeurs et compagnie. C'est pour qu'il n'ait plus de main d'œuvre. Le truc arrête de tourner et après ils disent "et ben je te le rachète". » [Policier BS-Est]*



Exemple d'un réseau ayant étendu ses points de vente à différents endroits de la région, et au-delà.

<sup>7</sup> Jambisation : action de tirer volontairement dans les jambes afin de ne pas tuer la personne mais de la blesser de telle sorte que les conséquences restent visibles longtemps, dans une optique de dissuasion, ou de vengeance.

En effet, des jeunes hommes impliqués dans les trafics peuvent ainsi expliquer, notamment lors de leur garde à vue ou à leurs avocats, craindre ces actes de violences et les diverses représailles (cf. partie « fours » p. 16).

Ces violences, extrêmement rares par le passé en région lyonnaise, sont de plus en plus fréquentes depuis quelques années, dans divers secteurs de la Métropole (Vaulx-en-Velin<sup>8</sup>, Vénissieux, Villeurbanne). Elles ont particulièrement concerné la région valentinoise en 2023 où elles ont entraîné le décès de plusieurs personnes. Des organisations criminelles étrangères ont pu participer aux actions et laisser entrevoir la dimension internationale de l'organisation des réseaux. En 2024, c'est sur la région grenobloise que les fusillades ont été particulièrement nombreuses, plus d'une vingtaine entre le printemps et l'hiver. Le bilan est d'au moins 4 morts dont un mineur de 15 ans, des dizaines de blessées par balles, et un immeuble entier qui a été vidé de ses habitants. Magistrats et policiers locaux mentionnent le « dérèglement » d'une logistique établie comme étant à l'origine de ces violences. L'équilibre entre un nombre plus limité d'acteurs et une moindre rivalité entre réseaux a été déstabilisé par des opérations de police, par l'assassinat d'une tête de réseau, ainsi que la sortie de prisons d'autres membres importants<sup>9</sup>.

A chaque perquisition, les armes détenues sont toujours plus nombreuses selon les forces de l'ordre. Elles sont parfois utilisées par les réseaux dans le cadre de règlements de comptes (presque jamais à l'encontre des forces de l'ordre). Les saisies de gilets pare-balles sont également devenues fréquentes. Les armes peuvent être récentes comme anciennes (notamment celles issues des conflits armés de l'ancien bloc soviétique, mais également renouvelées par le conflit en cours en Ukraine), de plus ou moins bonne qualité. Elles sont de poing ou d'épaule, celles principalement citées restent les Kalachnikov, mais aussi des fusils MP40, M14, des fusils à canon sciés, carabines 22LR, des pistolets 6.35, 7.65.

## Poursuite du développement de la vente par livraison et via les applications téléphoniques

La vente de produits par livraison peut être organisée par des réseaux de tailles différentes. Certains tiennent également des points fixes, auquel cas la livraison constitue une modalité supplémentaire de vente (voire une variable d'ajustement lors d'une opération de police sur le point de deal par exemple). Pour de très petites équipes, elle peut être la seule modalité de distribution. Ainsi, les profils des personnes en charges de la livraison peuvent être variés. On y retrouve notamment des femmes de plus en plus nombreuses à occuper ces postes (travaillant parfois en binômes entre elles), des jeunes de quartiers recrutés par les mêmes réseaux tenant des fours, et parfois des personnes plus âgées travaillant momentanément pour le réseau du fait d'une situation financière compliquée (perte d'emploi, dettes, etc.). Les livreurs se déplacent en scooters, en trottinettes, ou en petites voitures citadines discrètes dans la ville, souvent louées ou « *en sous-location de sous-location de sous-location* » [policier d'une brigade des stupéfiants lyonnaises] pour compliquer le repérage policier.

---

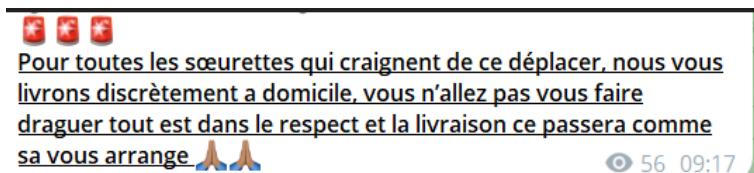
<sup>8</sup> Un jeune homme de 19 ans est décédé d'une balle dans la tête en avril 2025 dans le quartier du Mas du taureau à Vaulx en Velin, sur un point de deal. Un autre jeune de 23 ans a été tué par balle en mai 2025 au quartier des Buers à Villeurbanne.

<sup>9</sup> « *A Grenoble, le retour de la « guerre des gangs »* », Le Monde, 17 aout 2024.

Au-delà de la ville, de plus en plus de territoires sont couverts par ce type de trafic. La livraison a été observée dans des communes en milieu rural isolées et même dans de plus petites agglomérations telles Valence, Bourg-en-Bresse, Aubenas, où les usagers devaient auparavant se déplacer pour avoir accès aux produits. Ainsi, les gendarmes indiquent contrôler régulièrement des personnes en charge des livraisons (en voiture, ou scooter) qui sont originaires de zones police et qui détiennent des produits que leur brigade n'avait jamais ou très rarement eu l'occasion de saisir par le passé (3-MMC, LSD, kétamine, etc.) En effet, le type de drogues proposées par ces services de livraison est beaucoup plus vaste que sur les points de ventes fixes (« fours » ou vente en rue et en milieux festifs), notamment des drogues de synthèse, des médicaments, du protoxyde d'azote, du crack, en plus des drogues plus classiques (cocaïne, héroïne, cannabis, MDMA) qui sont également proposées dans un plus grand nombre de variétés (pour le cannabis et l'héroïne notamment, cf. partie par produits ci-après). Des comptes sont spécialisés dans les produits consommés dans le cadre du chemsex, associant des cathinones, du GHB/GBL, des médicaments érectiles (type Viagra®) et des anxiolytiques (cf. p. 54).

Les prix sont parfois plus faibles qu'en point de vente fixe, même si un surcoût de dix euros peut être appliqué pour la livraison. Les quantités disponibles peuvent être importantes (la possibilité de livraison de très petites quantité, au demi-gramme par exemple, est plus rare). Les moyens de paiement sont multiples : en espèce, par cartes prépayées ou en cryptomonnaie. Une grande diversité de profils d'usagers utilise désormais cette modalité d'achat, des plus insérés au plus précaires, résidant en centres-villes ou dans des petites communes rurales. A noter que certains réseaux proposent également la livraison en prison, généralement au moyen de drones, des affaires ont concerné plusieurs établissements de la région en 2024 (Villefranche, Corbas, Roanne, Bourg-en-Bresse).

La modalité de vente par livraison est généralement associée à un ou plusieurs comptes sur des applications téléphoniques (Telegram, Whatsapp, Signal, Snapchat, etc.). Ces plateformes permettent aux réseaux d'en faire la promotion mais aussi aux usagers de passer commande, avec quelques remous cette année du fait de la garde-à-vue du PDG de Telegram à l'été 2024. Cet évènement a conduit un certain nombre de réseaux à clôturer ou réaménager leurs comptes (cf. encadré page suivante). Dans les plus grosses agglomérations où un nombre important de réseaux proposent ces services par livraison, la forte concurrence conduit les trafiquant à maximiser l'efficacité du service et le confort des clients : garanties sur les délais de livraison, particulièrement durant certains événements (sportifs, fête de la musique, fête des Lumières à Lyon) et sur la qualité relationnelle du livreur (notamment si le client est une femme, cf. image ci-dessous). Preuve d'une demande conséquente, certains réseaux indiquent des plages horaires de plus ou moins forte affluence des commandes, pour que les clients privilégient celles qui leur permettra d'être livrés au plus vite (les embouteillages dans la ville sont également pris en compte).



Capture d'écran compte Telegram, 2024

## Marketing toujours en évolution

Le marketing continue d'évoluer, qu'il s'agisse du conditionnement des produits ou de la publicité qui peut en être faite, à la fois dans l'espace public, mais également au sein des comptes sur applications.

En 2024, des flyers distribués dans la rue (région lyonnaise) ou dans les boîtes aux lettres<sup>10</sup> (région grenobloise) ont été observés, lesquels promeuvent des réseaux de vente par livraison et/ou par point fixes. Un réseau à quant à lui organisé une « chasse au trésor » en cachant des produit dans l'espace public et invitant ses abonnés à les retrouver. Le recours aux QRcodes est régulier pour renvoyer les consommateurs vers le compte du réseau. Ils sont imprimés sur ces prospectus ou directement sur les emballages des produits vendus, et parfois également diffusés par les revendeurs en espaces festifs. Certains revendeurs proposent même des ecstasys en cadeau aux futurs clients potentiels qui accepteraient de scanner le QRcode sur leurs téléphones. Des presses servant à fabriquer des flyers et des stocks de sachets floqués à l'effigie de réseaux ont également été saisies en région lyonnaise. Outre ces sachets destinés à la vente du cannabis qui sont devenu systématiques depuis plusieurs années<sup>11</sup>, le packaging pour la cocaïne se diversifie également : des simples pochons dans du papier cellophane aux tubes Eppendorf dénommé « fusée » relativement à leur forme, et autres petites boîtes rondes en plastique aux divers logos. Divers goodies (briquets, etc.) ou jeux à gratter sont fréquemment distribués, mais aussi de plus en plus souvent des cachets d'ecstasy. Des offres promotionnelles et l'organisation de tombola pour dynamiser les ventes s'observent régulièrement.

Les comptes sur application fonctionnent comme des vitrines pour les réseaux de trafic. Ils concernent la plupart du temps la vente par livraison, même si certains comptes font aussi la promotion de lieux de vente fixes en détaillant les produits proposés, les horaires d'ouvertures, et l'accessibilité avec l'adresse voire l'itinéraire détaillé jusqu'au hall d'immeuble concerné. Les produits sont mis en valeur au moyen de photos et de vidéos. Face à la diversité croissante de ceux-ci et à la variété des modes d'usages, les émojis associés se diversifient également. Ainsi ceux ayant trait à l'injection et au fait de fumer la cocaïne s'observent plus fréquemment, et certains apparaissent pour désigner la méthamphétamine ou la kétamine (guitare électrique, cheval, licorne...). Le recours à des graphistes est ici manifeste, et certains d'entre eux proposent leur services via ces mêmes applications. La proximité esthétique de beaucoup de comptes de réseaux différents (le sont-ils réellement ?) laisse penser à une sous-traitance de ces aspects commerciaux. Le recours aux « IA génératives pour faire des logos, des pochettes, des photos des réseaux » est probable, ainsi que l'indique un policier d'une brigade de stupéfiant de l'Ouest lyonnais dont le secteur est particulièrement concerné par la vente par livraison. L'imaginaire convoqué reste très classiquement celui de la culture pop : dessins animés classiques (les Simpson...), personnages de séries télévisées (Breaking Bad...), narcoculture (Escobar...), etc. Le détournement de médias (BFM notamment) est également rapporté, avec parfois des références plus directes à des phénomène d'actualité, ou leur détournement (canal « touche pas à mon plug » par exemple).

Des canaux sont quant à eux destinés à répertorier les différents réseaux à l'échelle d'une ville, certains culminants à plusieurs milliers voire dizaines de milliers d'abonnés. Des petites annonces peuvent y être passées également, qu'il s'agisse du recrutement de personnels (« jobbers » : livreurs, vendeurs en point fixe, runners<sup>12</sup>...) avec les conditions de travail détaillées (horaires, véhicule et logement fourni ou non, etc.) et les profils recherchés prioritairement (mineurs, femmes, etc.), ou encore la vente de puce téléphonique contenant un répertoire de clients.

Vous présentez : COCAINE (0.98)  
( Fumable , Injectables )

Capture d'écran compte Telegram,

<sup>10</sup> « Isère : quand les dealers distribuent leur publicité dans les boîtes aux lettres à Poisat, Saint-Martin-d'Hères, Eybens », France Bleu, 27 février 2025. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/isere-quand-des-dealers-distribuent-leur-publicite-dans-les-boites-aux-lettres-a-poisat-saint-martin-d-heres-eybens-3459300>

<sup>11</sup> Cf. rapport TREND 2022 et 2023

<sup>12</sup> Les « runners » sont les personnes chargées de récupérer des médicaments dans les pharmacies au moyen d'ordonnance falsifiées ou volées.

## Réorganisation des réseaux suite à l'arrestation du PDG de Telegram

En aout 2024, le PDG de Telegram Pavel Durov est arrêté à Paris dans le cadre d'une enquête concernant la diffusion d'images pédopornographiques sur la plateforme. Les enjeux quant à la modération et la dénonciation de contenus illicites et le retentissement médiatique de l'affaire conduisent le PDG à annoncer des mesures de contrôles plus importantes et une coopération avec la justice<sup>13</sup>. Cela a eu un effet conséquent sur les comptes détenus par des réseaux de reventes de drogues qui, dès les jours et semaines qui ont suivis, ont été nombreux à disparaître de la plateforme. Les réseaux ont alors privilégié le recours unique à Signal ou Whatsapp, voire n'ont plus fonctionné que via les SMS. D'autres comptes se sont largement vidés de leur contenus explicites, pour ne laisser apparaître que quelques informations relatives aux horaires d'ouverture et aux modes de contacts possibles (adresse du point de vente fixe, numéro de téléphone pour les commandes par livraison) en retirant tout le champ lexical lié aux drogues et toutes les images directement en lien. « *Ils auraient pu être un resto de quartier ça aurait été pareil* » [observateur TREND]. Plusieurs comptes ont également migré vers la plateforme Potato, qui emprunte quasiment la même esthétique et fonctionnement que Telegram. Des annonces sur les comptes Telegram indiquaient ce transfert et invitaient les abonnés à suivre le mouvement, établissant parfois des programmes de parrainage et de réduction pour des nouvelles commandes passées depuis le nouveau canal, pour le dynamiser. Un certain nombre de compte avaient déjà des canaux de secours, habitués à en changer régulièrement suite à une fermeture par la plateforme ou à un piratage (cf. rapport précédent concernant le scam de canaux). Néanmoins, sur Potato également des réseaux ont pu voir leur canaux fermer pour violation du règlement. Ils sont alors revenus vers d'autres applications uniquement destinées à la communication directe avec les clients via leur numéro de téléphone.

« *L'avantage des numéros de tel c'est que ça disparaît pas, t'es pas à la merci d'une appli, les clients gardent leurs numéros souvent, ou bien gardent le tient, et les numéros ça se revend.* » [Revendeur, 32 ans, banlieue lyonnaise].

Durant cette période, certains comptes Telegram ont été proposés à la vente avec leur « portefeuille-clients ». Des renforcements de la sécurité ont aussi été observés, avec des comptes demandant désormais aux nouveaux clients de produire une garantie d'identité aux nouveaux clients, par exemple au moyen d'une copie de leur pièce d'identité ou de photos/vidéos qui répondent à des indications données en amont, ce qui avait déjà été observé par le passé mais s'est fait plus régulier à cette période.

En parallèle de l'affaire concernant Telegram, le site coco.gg, sur lequel se fournissaient également des personnes en produits et notamment dans le cadre du chemsex (le site proposant également des rencontres entre adultes) a fermé quelques mois avant (juin 2024). Cette fermeture est en lien avec la procédure judiciaire des viols de Mazan mais aussi avec d'autres plaintes déposées et notamment concernant du contenu pédopornographique ainsi que des actes de guet-apens homophobes<sup>14</sup>. Les usagers qui pouvaient y trouver des vendeurs de produits se sont alors également tournés vers d'autres applications.



Capture d'écran  
compte Telegram, 2024

<sup>13</sup><https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/un-monde-connecte/pavel-durov-annonce-que-telegram-va-cooperer-avec-la-justice-que-faut-il-comprendre-de-cette-promesse-7898590>

<sup>14</sup>[https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/06/25/fermeture-du-site-coco-23-051-procedures-etaient-engagees-contre-le-tchat-connu-pour-ses-contenus-illegaux\\_6243648\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/06/25/fermeture-du-site-coco-23-051-procedures-etaient-engagees-contre-le-tchat-connu-pour-ses-contenus-illegaux_6243648_3224.html)

## Tendances notables sur la vente de rue à Lyon et Grenoble

### Des « fours » en tension mais toujours opérants

En parallèle de la diffusion de la vente par livraison, le modèle du « four » reste opérant pour la vente de différents produits, en particulier le cannabis (herbe comme résine), la cocaïne et l'héroïne, et ce dans les plus grosses agglomérations de la région (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne) mais également dans des villes moyennes (Valence, Annemasse, Chambéry...) et plus petites (Tarare, Francheville...). Leur nombre restent ainsi stable de même que leur localisation, mais l'emplacement précis où se déroule la transaction peut néanmoins varier régulièrement en fonction de l'activité policière. Les réseaux communiquent à ce sujet via des SMS ou leurs comptes sur application, ou encore par des affichages sur place.

Pour les usagers, les raisons de recourir à ce mode d'approvisionnement sont diverses : proximité du lieu de vie facilitant l'autonomie dans l'achat, ou au contraire éloignement favorisant l'anonymat, habitudes, horaires larges, recherche de certains produits et/ou doses fractionnées qui ne sont pas encore disponibles par livraison dans le secteur (comme par exemple l'héroïne ou la cocaïne vendue pour 10 euros).

Concernant les fours de la région lyonnaise et grenobloise, l'ambiance sur place est décrite comme variable par les usagers, selon les points et parfois selon les périodes, avec un accueil plus ou moins « aimable » par les revendeurs. Ceux-ci sont décrits comme parfois très organisés et semblent alertes à l'environnement, aux circulations de personnes alentours, au risque de contrôle. A l'inverse leur état peut être fortement altéré par la consommation de produits, et les rendre moins efficaces dans la vente, parfois également plus agressifs. Des profils d'usagers sont toujours particulièrement indésirables par endroits, notamment ceux les plus précaires, d'autant plus s'ils viennent à consommer à proximité du point de vente (cf. partie marginalité urbaine, et rapport précédent 2023). La pression policière peut aussi conduire à crisper les relations entre vendeurs et clients, avec la nécessité d'opérer les transactions d'autant plus rapidement, discrètement, etc. Les épisodes de violences et fusillades ont par endroits également conduit des clients à éviter certains fours, ou à s'y rendre à certaines heures seulement. En fonction de ces aléas, l'organisation du point de vente peut varier également, avec parfois plusieurs « checkpoints » à passer avant que la transaction ne puisse se faire. « *Une fois c'était un labyrinthe dans [nom du four], ça faisait vraiment course d'orientation, j'ai dû passer 5 mecs avant qu'on puisse me servir mon shit* » [consommatrice régulière, 26 ans, Grenoble]. Les jeunes en charge de la vente peuvent se déplacer dans le périmètre concerné à pied, scooter ou encore trottinette, pour aller chercher parfois une quantité ou un produit demandé par le client que le vendeur n'aurait pas dans sa sacoche.

Les charbonneurs et guetteurs sont toujours de jeunes hommes, mais cette année de très jeunes femmes (mineures) ont été observées sur un point de deal à Villeurbanne pour remplir ces missions, ce qui constitue un phénomène particulièrement nouveau, bien que marginal. Ce sont également parfois des usagers plus âgés en situation de précarité socio-économique qui sont recrutés, de manière épisodique (cela a également été rapporté à Clermont-Ferrand). Le recrutement devenu fréquent de jeunes originaires d'autres quartiers, d'autres villes ou petites communes (par exemple Brignais, Chaponost) ou encore de jeunes en situation de migration, peut résulter de la difficulté à trouver de la main d'œuvre, avec l'hypothèse (émise par des policiers, des usagers, et des travailleurs sociaux) que les épisodes réguliers de violences peuvent contribuer à refreiner des jeunes du quartier à s'engager dans le réseau. Mais cette stratégie repose aussi sur la plus grande malléabilité de ces jeunes non-originaires du quartier qui sont dépourvus de tous les liens avec ses habitants, comme avec d'autres

membres du réseau dans sa globalité, et dont la survie financière dépend souvent exclusivement de ces activités (phénomène plus largement décrit dans le précédent rapport).

Les pressions exercées sur ces jeunes par les réseaux sont ainsi d'autant plus importantes qu'ils sont isolés, et constituent ainsi de « *la main d'œuvre pas chère, facilement exploitable, et puis qu'on peut rapidement intimider, et dont la survie dépend des quelques dizaines d'euros qu'ils vont gagner chaque jour. Donc finalement, ces gens-là, ils prennent la mission, et les autres [les gérants] ils n'ont pas de scrupule à les faire travailler* » indique un policier de l'OFAST à propos des jeunes exilés d'origine algérienne.

Ceux-ci, comme d'autres jeunes nés en France et en grande précarité (qui peuvent dormir dans les parties communes des immeubles du point de deal) peuvent vite en arriver à cumuler des dettes en cas de saisies de la marchandise lors de contrôle de police, et finissent par ne plus pouvoir quitter le trafic au risque de violences importantes à leur encontre (tabassages, menace d'enlèvement, actes de tortures, des affaires qui arrivent parfois jusque devant les tribunaux<sup>15</sup>).

« *On arrive à avoir ces éléments d'ambiance en off en dehors de nos procédures [...]. Ils [les jeunes] vont nous en parler, mais ils ne sont pas prêts derrière, à déposer plainte. On a eu effectivement des jeunes gens qui nous ont dit qu'ils se sont faits rouster, qui se sont faits frapper.* » **[Policier de la BS-Est]**

« *L'autre jour, un jeune me dit qu'il était dans un squat, et les grands, ils débarquent avec des armes, qu'ils posent sur les tables [...] comme ça, pour créer la peur. C'est vraiment une stratégie d'emprise, quoi.* » **[Travailleuse sociale auprès de jeunes exilés]**

C'est même parfois sous la contrainte que le « recrutement » a pu avoir lieu, ainsi que le confient parfois des jeunes, aux travailleurs sociaux ou aux policiers.

« *[Certains travaillent] plus ou moins volontairement. Ils sont contactés via Snapchat, ils font ça à la journée et ça va bien. Ils y vont en bus ou ils sont emmenés et ramenés sur le point [...] [Mais] on a eu plusieurs fois des charbonneurs qui se sont plaint d'avoir été arrachés de leur quartier par des mecs qui avaient des accents marseillais, des comoriens, [...] et qui se retrouvaient à charbonner sur des points de villes qui n'étaient pas les leurs, ou des quartiers qui n'étaient pas les leurs [...] On a eu plusieurs gamins arrachés du Tonkin, qui se sont mis à charbonner à Pierre-Bénite ou l'inverse, de force.* » **[Policier de la BS-Ouest]**

Dans une autre agglomération à l'Est de Lyon, un policier indique que si les gérants et les lieutenants restent des « *locaux, originaires du quartier* », les « *petites mains* » (guetteurs et charbonneurs) sont de plus en plus souvent des personnes d'origine maghrébine ou d'Afrique subsaharienne (notamment guinéens), sans titre de séjour.

« *Ils sont payés à coup de lance-pierre, [...] de l'ordre de 50 euros par jour pour charbonner, ce qui est quand même moins que s'ils n'étaient pas en situation irrégulière. Moins que ce qu'on a pu constater par le passé sur un bon charbon qui arrivait à faire 150-200 euros par jour.* » **[Policier de la BS-Est]**

<sup>15</sup> « Jugé pour avoir forcé des jeunes à « charbonner » sur un point de deal », le Progrès 9 septembre 2024 <https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2024/09/20/juge-pour-avoir-force-des-jeunes-a-charbonner-sur-un-point-de-deal>

« Trafic de drogue : six personnes mises en examen pour enlèvement et séquestration », Le Dauphiné Libéré 26 mai 2024. <https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2024/05/26/trafic-de-droge-six-personnes-mise-en-examen-pour-enlevement-et-sequestration>

Le marché plus concurrentiel et la nécessité de réduire les coûts est mis en avant pour expliquer cette logique, mais également la difficulté précédemment évoquée à recruter dans un contexte de risques plus importants liés aux violences, où, même pour ces jeunes, « *risquer sa vie sur point de deal pour 50 euros par jour* » [policier BS-Est] n'en vaut pas la peine.

Ce turn-over important peut par ailleurs compliquer ou modifier également le travail de la police, lorsqu'aucune de ces personnes ne peut être repérées et suivies sur le long terme.

« [policier] : *On n'entend plus [en audition] les charbonneurs. Ça n'a aucun intérêt*  
[coordinatrice Trend] : *Parce qu'ils ne parlent pas ?*

[policier] : *C'est pas qu'ils parlent pas c'est qu'ils changent tous les 15 jours. Vous pouvez bosser 6-7 mois sur un réseaux vous aurez 20 charbonneurs. Des gars de Grenoble, de Clermont, de Dijon. Ça n'a aucun intérêt. Et les [clients] ils vont dire : ben c'est un gamin qui m'a vendu, mais c'est jamais le même* ». [policier de la DCT (direction de la criminalité territoriale)]

## Autres modèles de vente : espace public, espaces festifs, et espaces privés

En parallèle des fours et de la vente par livraison, la vente directe a toujours lieu au sein de l'espace public, dans de multiples lieux plus ou moins éphémères et mouvants, en fonction des heures, des produits, de l'activité policière. Les sorties de métro, les places et jardins publics sont privilégiés pour leur accessibilité ou leur discréetion. La transaction se fait soit après un rendez-vous convenu en amont (modalité désignée par le terme « *meet-up* »), soit l'usager compte sur la présence régulière du revendeur dans un secteur, ce dernier se présentant la plupart du temps seul (bien qu'il puisse être relié à un réseau de taille plus ou moins importante). Le cannabis est le produit le plus concerné par ce type de vente dans différents quartiers de Lyon et de Grenoble, mais la cocaïne est désormais largement accessible ainsi également, et plus marginalement l'héroïne. Les revendeurs albanais sont quasiment absents de ce type de vente depuis environ 2022 (cf. plus haut), mais quelques usagers lyonnais indiquent néanmoins de nouveau se fournir auprès d'eux en héroïne et en cocaïne, depuis quelques mois. Les médicaments sont également des produits revendus dans l'espace public, issus d'un marché auto-alimenté par des usagers-revendeurs (méthadone, Skénan®, Subutex®, benzodiazépines), ou parfois plus organisé notamment s'agissant du Lyrica® avec la revente via des jeunes exilés maghrébins (cf. p. 25).

La vente de produits dans les espaces festifs où ils sont consommés est toujours d'actualité, même si le recours à la livraison peut conduire de plus en plus d'usagers à s'approvisionner en amont de la soirée. Le cannabis, la cocaïne, la MDMA, la 3-MMC ou d'autres cathinones, la kétamine, et plus rarement le LSD et le 2cB, sont concernés par ces ventes, lesquelles sont organisées par des réseaux (et notamment sur des gros événements,) ou par des revendeurs plus indépendants. Elles se font plus ou moins discrètement selon les espaces festifs, en fonction du risque de répression policière ou de répression de la part des organisateurs eux-mêmes (cf. p. 43).

Enfin, la vente dans des lieux privés (domicile des revendeurs ou appartements dédiés à celle-ci), reste d'actualité. Des usagers précaires comme plus insérés, dont des chemsexeurs, indiquent avoir accès ainsi aux produits, impliquant la nécessité de connaître en amont la personne vendeuse, ainsi qu'un minimum de confiance réciproque. Les transactions sont d'évidences plus sûres pour les deux parties vis-à-vis du risque de contrôle, et permettent généralement à l'usager de tester directement le produit au moment de l'achat. Parfois, des appartements peuvent également servir directement de lieux de consommation, notamment pour la cocaïne-basée. Ce phénomène a été observé sur Clermont-Ferrand et Genève, où la vente, la préparation (avec parfois une personne dédiée à la cuisine) et l'usage ont ainsi lieu au même endroit.

## Tendances par produit : circulation et taux de pureté

Les données des analyses présentées dans cette partie<sup>16</sup> proviennent : du laboratoire de police scientifique (LPS) rapportant celles réalisées sur les produits saisis en région (environ 960 analyses) ; du dispositif SINTES (40 collectes dans le cadre de la veille sanitaire) ; et du réseau Analyse ton Prod (ATP) (environ 600 collectes dans le cadre de la réduction des risques et dommages). Les pourcentages sont exprimés en chlorhydrate pour la cocaïne et la kétamine (après conversion des valeurs de teneurs exprimées en équivalent base par les laboratoires, la masse des ions chlorhydrates ajoutée), car c'est sous cette forme que les produits circulent et sont consommés (à l'exception de la cocaïne qui est parfois transformée sous forme de base par les consommateurs pour pouvoir la fumer). L'héroïne est toujours exprimée en base, forme sous laquelle elle circule en région, l'héroïne chlorhydrate (héroïne blanche) n'y étant pas vendue (elle peut néanmoins être accessible sous cette forme via le Darknet et via quelques rares comptes sur application). Par défaut, les résultats d'analyse de la MDMA et des amphétamines sont exprimés en base, ces dernières pouvant circuler sous diverses formes chimiques.

### Cocaïne : disponibilité toujours accrue, grande pureté, marché du crack à la marge

Les saisies de cocaïne en région sont toujours plus importantes, même si la cocaïne saisie n'est pas toute à destination du marché local. Les douanes indiquent ainsi des saisies régulières de dizaines de kilos là où auparavant ils les trouvaient à l'unité dans les véhicules contrôlés ; les brigades des stupéfiants œuvrant sur la Métropole lyonnaise voient également les quantités saisies augmenter toujours plus (dépassant largement désormais les 30 kilos chaque année) ; des laboratoires de « transformation » de la cocaïne ont également été découverts en région, visant à récupérer sous forme de poudre la cocaïne dissimulée de différentes manières (notamment dans du liquide) pour le passage des frontières.

Par la suite, son accessibilité à la vente au détail est également de plus en plus large, la cocaïne est présente dans l'ensemble des fours via une vente très fractionnée (demi-gramme, ou pochon de 20 voire 10 euros) qui se généralise dans l'ensemble des grandes ou moyennes villes (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Valence, Annecy...) mais aussi des plus petites agglomérations (Givors, Vienne, Roanne...). Certains fours proposent désormais uniquement ce type de conditionnement : « *Là-bas si tu demandes 1 gramme, on te file trois 20 euros* » indique un observateur TREND, à propos d'un point de vente à Villeurbanne. En parallèle, la quasi-totalité des comptes sur application fonctionnant par livraison proposent de la cocaïne, participant de l'attractivité du produit au moyen de conditionnements et de visuels toujours plus travaillés (cf. p. 14) et diffusant par là même le terme devenu courant de « zipette » pour désigner la cocaïne.



Photographie TREND 2024

Le prix de vente est tendanciellement à la baisse, que ce soit dans les fours ou en livraison, au plus bas à 50 voire 40 euros le gramme dans les villes principales (voire moins de 30 euros dès que la quantité dépasse 10 grammes), de 60 à 70 euros le gramme dans des secteurs plus excentrés et si elle est vendue directement en espaces festifs, et le prix peut néanmoins monter jusqu'à plus de 100 euros

<sup>16</sup> Concernant les résultats les analyses de produits, cf. annexe 3 sur les points de vigilance quant à l'interprétation des chiffres.

dans des contextes spécifiques de stations de ski par exemple. Le prix de gros ou semi-gros est largement à la baisse également, le kilo étant mentionné par diverses sources policières et par des revendeurs comme pouvant passer sous la barre des 20 000 euros.

Il n'a été observé de développement de la vente de cocaïne-basée/crack<sup>17</sup>en points fixes dans aucune ville de la région. Celle-ci reste périodique dans des endroits où la vente de cocaïne chlorhydrate est déjà présente, mais ne s'est jamais systématisée, et le produit rencontre rarement la satisfaction des usagers qui s'y sont essayés, ces derniers indiquant toujours préférer une transformation personnelle de la cocaïne pour la fumer. Quelques réseaux par livraison la proposent néanmoins déjà basée, mais il n'a pas été documenté de recours à ceux-ci par des usagers interrogés dans le cadre de TREND (ni sur les espaces festifs, ni chez des usagers en grande précarité).

Les retours des usagers sur la qualité de la cocaïne sont très erratiques, et ne permettent pas de définir une tendance notable. Les critiques concernant son aspect, la difficulté de la baser (trop « grasse » notamment), son odeur, et des effets non attendus (trop « amphétaminique », suspicion de coupe diverse, etc.). D'autres usagers mentionnent au contraire sa puissance, et souvent une odeur caractéristique (de « kérozène », etc.). Sur des comptes sur application il est encore et toujours fait mention de types de cocaïnes qui seraient différentes, « végétale » ou « synthétique », « écaille », etc. Les analyses réalisées montrent une constante quant à la forte concentration de la cocaïne en circulation et la faible présence de produits de coupe, qu'ils s'agissent des poudres saisies par les forces de l'ordre ou de celles achetées par les usagers, quels que soient les modes d'approvisionnement, à quelques exceptions près (notamment sur la région de Clermont-Ferrand où plusieurs cocaïnes se sont révélées être fortement coupées). Une période particulière au printemps 2024 a vu une plus forte présence des produits de coupe et notamment de phénacétine (observée via le dispositif ATP). Dans le même temps des usagers se plaignaient de la difficulté à baser, et des revendeurs argumentaient un prix en augmentation du fait de la difficulté momentanée à acheter la cocaïne en gros en relayant parfois des articles de presse relatifs à d'importantes saisies en France. Cette situation n'a été que de courte durée et n'a pas perduré au-delà du printemps.

Sur l'année, la teneur moyenne des cocaïnes saisies et analysées par le LPS était de 80 % avec une médiane à 86 %, et près des 2/3 d'entre elles n'étaient pas coupées avec des produits actifs. La majorité des échantillons analysées par SINTES et le dispositif ATP avaient une teneur comprise entre 75 % et 90 % avec une maximale à 98,7 %. Quelques échantillons étaient à moins de 60% (minimum à 38 %), avec principalement des coupes à la phénacétine (également constatée plus fréquemment par le LPS cette année) et plus marginalement au lévamisole et à la caféine (produits également retrouvés par les forces de l'ordre stockés dans des appartements où se déroulent l'activité de coupage), ou encore au paracétamol et à la procaïne. Sur les 150 échantillons analysés par les dispositifs SINTES et ATP, il a été retrouvé 8 arnaques : une présence majoritaire d'amphétamine ou d'oxazépam (Seresta®), et une présence exclusive de paracétamol et de prégabaline.

---

<sup>17</sup> Rappel concernant les termes cocaïne-basée et crack : la cocaïne sous forme de poudre blanche, telle qu'elle est diffusée en Europe et aux Etats-Unis, est une forme chlorhydrate, c'est-à-dire une cocaïne dont la base n'est pas « libre » puisqu'elle est composée également de sels (ions chlorhydrates), à l'inverse d'une forme « free-base ». Cette forme base-libre peut être une étape intermédiaire en amont de la fabrication de la forme chlorhydrate, ou une retransformation d'une forme chlorhydrate en forme base après l'adjonction d'un agent alcalin (bicarbonate de soude ou ammoniaque). En Amérique du Sud, c'est principalement la forme intermédiaire qui est consommée (pasta-base) et qui prend ainsi le nom de crack ou d'autres noms de rues divers : *pasta basica de cocaína (PBC)*, *pasta, basuco, merla, mescla, zuca, pitillo, paco*, alors qu'en Europe le crack consommé résulte du processus de « cuisine » de la cocaïne chlorhydrate à l'ammoniaque ou au bicarbonate, que cela soit réalisé par les usagers eux-mêmes ou par les revendeurs. Il constitue alors le même produit que la cocaïne-base/free-base, la distinction n'ayant pas chimiquement pas lieu d'être. Quelle que soit la qualité de la cocaïne utilisée pour la fabrication du crack, le « basage » ne purifie pas intégralement la cocaïne car des adultérants et des diluants présents dans la poudre peuvent se retrouver dans le caillou (levamisole, caféine...).

## Héroïne : maintien de la disponibilité et variabilité de la qualité

L'héroïne, saisie en quantité bien moindre que le cannabis et la cocaïne, est vendue dans quelques fours de grandes villes. En région lyonnaise, c'est principalement à Vaulx-en-Velin que de nombreux fours sont répertoriés avec des horaires larges pour certains (8h-22h). Nouvellement un point de vente à Vénissieux a été mentionné, les fours de la ville n'étant pourtant pas coutumiers de ce produit. A Grenoble, un seul four semble proposer de l'héroïne de manière constante. La vente d'héroïne peut également avoir lieu dans l'espace public après contacts téléphoniques avec des revendeurs ou par leur présence régulière, ainsi rapportée à Lyon, Grenoble, Annecy, Annemasse, Chambéry, Clermont-Ferrand... La vente par livraison se développe également, avec des comptes plus nombreux qui la proposent dans des villes de différentes tailles et jusque dans des communes plus éloignées (cf. partie livraison p. 12) en Isère, Drôme, Ardèche :

*« Y'a aussi des livraisons possibles sur Tournon, donc il y a pas mal de gens qui n'ont plus besoin d'aller à Valence... ce n'était pas forcément le cas il y a quelques temps. Les livraisons elles peuvent être sur des petites quantités, des quarts, des demi-grammes. [...] ça, c'était pas forcément le cas non plus il y a quelques temps» [intervenante en CAARUD ardéchois]*

Qu'elle soit vendue au gramme et parfois plus fractionnée pour 10 ou 20 euros, le prix de l'héroïne varie fortement selon les secteurs de la région, le type de réseau, et la qualité du produit, les chiffres énoncés par les usagers variant de 10 à 60 euros le gramme. En région transfrontalière, les réseaux albanais proposent toujours des « zips » de 5 grammes pour 80 à 100 euros, et des « mezzo » de 2,5g pour 40/50 euros. Au-delà de 40 euros le gramme, ce sont généralement des héroïnes présentées comme plus « pures » qui sont proposées, parfois encore par les réseaux albanais à différents endroits de la région, ou d'autres réseaux. Des achats en grosse quantité (au kilo) sont proposés par certains comptes sur application (sur Telegram et Potato principalement), avec des taux de pureté et des ratios de produit de coupe précisément décrits (*un réseau propose ainsi : « Pure kilo 30 000€ ; 100 g 4000€ ; 1/1 kilo 19 000€ ; 1/2 16 000€ ; et ainsi décroissant jusqu'à 1/9 3500€*). Le terme « Khela » est très souvent utilisé par ces comptes pour désigner l'héroïne, et plus rarement celui de rabbla, pourtant plus rependu auprès des usagers.



Photographie TREND 2024

Qu'elle soit vendue sur des points de vente ou par livraison, l'héroïne peut prendre différents aspects, poudre marron clair à foncé, et très souvent en caillou avec ou non la présence de points noirs (cf. rapports précédents pour la description de cette particularité).

Les résultats des analyses des héroïnes saisies en région indiquent pour 2024 une moyenne à 18,8%, une médiane à 11,1% et une maximale à 50,9%, sachant que quasi la totalité des héroïnes (97,5% d'entre elles) sont coupées la plupart du temps du paracétamol et de la caféine. Les échantillons analysés dans le cadre du dispositif SINTES et du réseau ATP et sont compris entre 3 et 47%, avec une majorité d'échantillons entre 5 et 15 %, sur la quarantaine analysés. Des arnaques ont été observées dont une poudre uniquement composée de produit de coupe et une autre de modafinil (médicament utilisé contre la narcolepsie). Par ailleurs, par trois fois, des usagers ont fait analyser ce qui leur a été vendue pour de l'héroïne blanche directement via le Darknet ou via un revendeur s'y fournissant, et qui se sont révélées être des cannabinoïdes de synthèse (MDMB-BUTINACA, MDMB-4en-PINACA, ADB-BUTINACA), avec des effets secondaires importants rapportés (nausées, spasmes, troubles cognitifs et moteurs).

Dans l'ensemble des analyses, les produits de coupe sont quasi exclusivement le paracétamol et la caféine. A noter que des sacs de plâtre ont été découverts par la police dans un laboratoire de coupage de l'héroïne en région lyonnaise, élément qui peut potentiellement être mis en lien avec le fait que de nombreux usagers se plaignent, depuis plusieurs années et à plusieurs endroits de la région, d'une héroïne qui fige à la préparation pour l'injection, dans la cuillère ou la seringue. Néanmoins le plâtre n'étant pas détectables à l'analyse cela n'a pu être mis en évidence. Enfin, des alcaloïdes du pavot (papavérine, 6-mono-acétylmorphine, noscapine) sont retrouvés également dans de nombreuses analyses, témoignant d'une synthèse non complète, mais qui contribuent néanmoins à l'effet sédatif du produit.

## Cannabis : diversification de l'offre

La résine, plus marginalement l'herbe, reste classiquement en provenance majoritaire du Maroc, tandis que l'herbe provient principalement d'Espagne, mais aussi des Pays-Bas, et de plus en plus régulièrement des Etats-Unis (par fret postal en quantité plus restreinte) lorsqu'il s'agit de variétés les plus concentrées en THC. Concernant la culture locale du cannabis, les saisies de pieds sur la région restent marginales et sont liées à des consommateurs ou à des micro-marchés locaux, sans découverte de hangars d'envergure cette année comme cela a pu être le cas occasionnellement les années précédentes.

La tendance reste à la diversification des qualités et variétés de cannabis proposées. Les points de ventes fixes proposent à minima une ou deux sortes d'herbes, et plusieurs de résines ("mousseux", "2 ou 3 fois filtrés", etc.) avec des prix qui s'ajustent en fonction (5 à 10 euros le gramme pour les résines selon la qualité, 10 euros pour l'herbe, avec des prix décroissants au-delà de 10 grammes). Les comptes sur les applications qui fonctionnent par livraison mettent quant à eux en vente des variétés encore plus diverses, ainsi que des formes concentrés (*BHO, rosin, moonrock, wax*, avec des goûts diverses, etc.) dont les prix peuvent s'étaler d'une trentaine d'euros le gramme à plus de 70. Les taux de concentration en THC de ces produits concentrés peuvent atteindre 70-80 %.

Pour le cannabis classique saisis en région, les analyses effectuées par le LPS donnent une teneur moyenne à 31,7 % de THC pour la résine (une maximale à 52,3 %) sachant que plus de 9 résines sur 10 ont un taux de THC supérieur à 20% ; et une teneur moyenne à 14,7 % de THC pour les herbes (une maximale à 38 %).

En plus de ces différentes variétés d'herbe et de résine, d'autres types de cannabis ou de formes sous lesquelles se présente le THC sont en circulation. C'est le cas de cannabinoïdes hémi-synthétiques, qui sont vendus en boutique de CBD sous forme d'herbe ou de résine (le taux de THC restant inférieur à 0,3%) dont certains ont été classés stupéfiants à l'été 2024 (HHC et autres dérivés). Du HHCPO et THCPPO ont notamment fait l'objet de collectes SINTES du fait d'effets indésirables importants. Il est probable que d'autres cannabinoïdes de synthèse ou hémi-synthétiques non encore classés soient vendus dans des boutiques de CBD sans nécessairement que les clients en soient informés. Ces produits peuvent en effet être présentés comme des « CBD puissants ». Des usagers ont pu indiquer avoir ressenti des effets particulièrement intenses suite à la consommation de ceux-ci. Une analyse SINTES réalisée au printemps 2025 sur un produit acheté en boutique a permis d'établir la présence d'un cannabinoïde de synthèse (MDMB-PINACA), et d'autres analyses sont en cours suite à la description d'effets semblables pour des produits CBD achetés dans d'autres boutiques (cf. encadré ci-dessous).

D'autres formes de THC et de HHC sont observées par ailleurs, notamment des cigarettes électroniques jetables (Puff) contenant du THC ou du HHC qui ont été saisies à différentes reprises sur la région, par les douanes mais également par la police. Elles sont présentes à la vente via des comptes sur applications, et sont parfois consommées en espaces festifs. Du THC liquide a aussi été observé, disponible en spray, vendu comme tel (50 à 60 euros la fiole) ou utilisé pour augmenter artificiellement la concentration d'herbe de cannabis sur laquelle il est pulvérisé en amont de sa vente. Enfin, ce sont également des barres chocolatées et des bonbons au THC qui sont disponibles à la vente sur certains comptes sur application, et qui ont également été saisies en région et analysées par le LPS.



Photographie LPS 2024

## Diffusion des cannabinoïdes de synthèse

La présence de cannabinoïdes de synthèse a été mentionnée dans plusieurs circonstances :

- consommés volontairement suite à des achats directs sur Internet (comme le THJ2201) ou via la vente de e-liquide (*buddha-blue/PTC* (pète ton crâne), observées en espaces festifs (free-party) et évoquées par des jeunes auprès de professionnels d'addictologie (en CJC), de prévention spécialisée ou d'institution scolaires (en MFR), mais aussi par le CEIP. Ces usages ont parfois donné lieu à des intoxications, rapportées dans certains collèges de différents départements, ainsi qu'en détention, et par les services des urgences. Des collectes de produits ont été faites dans le cadre du dispositif SINTES suite à certains de ces cas, établissant la présence de plusieurs cannabinoïdes de synthèse différents
- consommés à l'insu des usagers lorsqu'ils sont présents en adultération dans des herbes de cannabis, voire à la place de poudre d'héroïne (blanche). Concernant le cannabis, plusieurs cas d'herbe de cannabis vendues au marché de rue ou saisies par la police, se sont révélées être des herbes de CBD (taux de THC inférieur à 0,3%) adultérées avec des cannabinoïdes de synthèse. Sur le dispositif SINTES et ATP, par 9 fois sur 45 analyses de cannabis ces produits sont apparus, à savoir : MDMB-4en-PINACA, THC-JD, 4F-MDMB-PINACA, CUMYL-THPINACA et récemment MDMB-PINACA. Cette dernière molécule avait été identifiée pour la première fois lors d'une saisie de résine « CBD » en Auvergne, destinée à être vendue dans une boutique d'une autre région.

## Kétamine : une disponibilité grandissante

La kétamine continue de se diffuser dans des espaces et auprès de personnes aux profils toujours plus divers, et se trouve d'autant plus disponible à la vente via différents vecteurs. Elle est principalement vendue en livraison par des revendeurs personnellement connus des usagers ou via des comptes sur applications, ou encore directement dans les espaces festifs. Elle n'a été observée à la vente en point fixe que dans un seul four, en région grenobloise. Si auparavant les saisies de kétamine étaient marginales voire inexistantes, elles sont aujourd'hui un peu plus régulières pour différents services de police, de gendarmerie ou des douanes, généralement importée de Belgique ou des Pays-Bas, avec des affaires présentant des quantités importantes (plusieurs kilos).

Sur les applications, plusieurs formes sont disponibles (needle/paillette, sugar/poudre, et désormais kétamine « rock »), plus rarement sous forme liquide. La kétamine circule encore principalement sous la forme de paillettes, que les usagers « retravaillent » ou non par la suite (l'écrasent plus finement ou la cuisine afin d'en obtenir une poudre après évaporation) avant de la sniffer.

Son prix est en baisse, le plus souvent alentours de 30 euros le gramme voire régulièrement à 20 euros ou 10 euros en fonction du mode d'approvisionnement et de la qualité supposée.

Les analyses effectuées via les dispositifs SINTES et ATP montrent des taux de pureté relativement haut, régulièrement la kétamine est quasi pure, une majorité d'échantillons étant dosés entre 85 et 95%, avec néanmoins un minimum à 44%. De manière extrêmement marginale des produits de coupe sont trouvés, deux fois sur 72 échantillons (lévamisole, et dyphénydramine (un médicament antihistaminique).

### MDMA : l'ecstasy fortement disponible

La MDMA circule sous forme de poudre ou cristaux, mais elle est également et majoritairement consommée sous forme de comprimés (ecstasys) dans les espaces festifs, et principalement saisie sous cette forme. Une saisie historique d'une tonne a eu lieu dans la région, mais la marchandise n'était a priori pas destinée au marché local. Les ecstasys sont régulièrement offerts en cadeaux lors d'achats d'autres produits (cocaïne, cannabis, kétamine), que ces achats aient lieu par livraison, en points de vente fixes ou en espaces festifs. Phénomène rapporté dans de nombreuses villes de la région, cela contribue à populariser l'usage de ce produit. Les logos restent similaires aux années précédentes, souvent des figures populaires, d'hommes politiques, de personnages de fictions.



Ecstasy saisis en région,  
photographies LPS 2024

Le prix de la MDMA reste stable, 30 à 40 euros le gramme et 10 euros la pièce pour les ecstasys, avec un prix plus faible dès l'achat de 2 ou 3 comprimés.

Les analyses des ecstasy saisis donnent une moyenne à 155,8 mg de MDMA par cachet (exprimés en équivalent base). Sur le dispositif ATP qui a collecté et analysé près de 160 cachets d'ecstasy, seulement 9 arnaques ont été établies, principalement avec des cathinones à la place de la MDMA (*MDPHP, Ephylone, N-etethylhexedrone, 2-MMC*,) ou d'autres drogues (*2cB, Amphétamine, pyrazolam et fubromazolam (benzodiazepines NPS)*), et des coupes à la caféine, citrate et bicarbonate de sodium. Une arnaque à grande échelle a été observée par la gendarmerie lors d'un festival en station de ski où plus de 1000 comprimés destinés à la vente ont été saisis, qui se sont révélés être uniquement composés de sel et d'amidon<sup>18</sup>.

### Cathinones : au-delà de la 3-MMC

La 3-MMC se trouve toujours de plus en plus évoquée dans les espaces festifs (cf. p.47) avec néanmoins le constat d'un fréquent remplacement de cette molécule par d'autres cathinones (3-CMC et 2-MMC). Pour autant les produits consommés continuent d'être appelés comme telle (ou seulement « 3 »), par les vendeurs (sur les applications ou en vente directe en espaces festifs,) comme par les usagers qui la consomment, mais aussi par les forces de l'ordre et les journalistes relayant les saisies. Les analyses des produits collectés auprès des usagers font régulièrement apparaître des tromperies quant à ce qui est présentée comme 3-MMC : 40 arnaques sur 50 collectes, qui ont mis en évidence les autres cathinones suivantes : *2-MMC, Alpha-PiHP, 3-CMC, 3-MEC, 3-MMA, 4-CMC, 2-oxo-PCE, N-etethylhexedrone, N-Ethylpentédrone (NEP), N-ethylpentylone, n-ethylnorpentendrone, 4,4'-DMAR, 3-FMC*.

<sup>18</sup> <https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2024/12/15/faux-dealers-mais-vrais-escrocs-la-cocaine-et-la-mdma-qu'ils-vendaient-etaient-en-fait-du-sel-et-de-l-amidon>

Néanmoins, la 3-MMC a été régulièrement indiquée en 2024 comme étant de nouveau disponible, à la fois par des comptes de revendeurs sur Telegram, et par des consommateurs certains d'en reconnaître les effets, sans que des analyses suffisamment nombreuses aient pu l'attester avec certitude. En parallèle, la 2-MMC s'est installée dans les usages, plus souvent observée cette année (cf. partie festif et chemsex). Achetée comme telle, elle a fait l'objet de 7 collectes pour analyse par le dispositif ATP, et 13 fois dans le cadre de saisies, alors qu'elle n'était quasiment jamais apparue les années précédentes dans les analyses. Elle est également présente sur certains comptes de vente sur applications.

Plus à la marge, des cathinones achetées sur Internet ont également été analysées par le dispositif ATP, notamment de l'alpha PiHP, et de la N-ethylpentylone.

Pour l'ensemble des cathinones, le prix se situe alentours de 30 euros le gramme en revente directe (hors achat Internet), quelle que soit la molécule annoncée.

## Médicaments : vente de rue et via les comptes sur applications

Les médicaments vendus illégalement restent principalement des molécules opioïdes (Skénan®, méthadone, Subutex®, oxycodone, tramadol) et benzodiazépines (Valium®, Xanax®, Seresta®), exception faite de la prégabaline (Lyrica®) qui n'appartient pas directement à l'une de ces catégories. La présence de fentanyl, vendu comme tel ou présent comme produit de coupage, reste à l'état de rumeur (cf. encadré page suivante). La vente de ces diverses molécules peut se faire via des comptes sur applications qui s'adressent à différents profils d'usagers, mais elles sont sinon principalement vendues au marché de rue dans les grandes villes, et à des usagers généralement précaires. Ces marchés sont principalement autoalimentés par ces derniers qui revendent une partie de leur prescription, mais sont parfois organisés à plus large échelle via des réseaux de trafics.

La **prégabaline** est concernée par un trafic de plus grande ampleur, dont les modalités n'ont pas évolué depuis celles présentées dans le dernier rapport TREND. Plus souvent désormais que des détournements d'ordonnances, ce sont des importations via d'autres pays qui alimentent les trafics locaux. En plus du Lyrica®, des plaquettes de Breika® (prégabaline en provenance de Grèce) sont toujours retrouvées dans différents quartiers de Lyon et Villeurbanne, ainsi que très récemment en avril 2025 du Gerica®, prégabaline turque. Présent par endroits de manière sporadique (à Grenoble, Villeurbanne), le trafic de Lyrica® a sinon principalement lieu dans un quartier de Lyon où il est installé depuis plusieurs années, connu des acheteurs et des forces de l'ordre (policiers mais aussi douaniers y font des saisies régulières). Il repose principalement sur des jeunes revendeurs exilés d'Algérie (cf. les rapports 2022 et 2023 où ont été largement décrits l'historicité et les modalités de ce marché). Les liens avec l'organisation de la vente de cigarettes est toujours d'actualité sur ce secteur, « *c'est clopes, médocs, ce que les autres ne vendent pas* » [Policier de la BS Centre]. Les gélules de Lyrica® se vendent toujours entre 2 et 3 euros, une trentaine ou quarantaine d'euros la boîte.

Les médicaments prescrits dans le cadre d'un traitement de substitution aux opiacés, **méthadone et Subutex®**, sont vendus en centre-ville lyonnais ou grenoblois, parfois à proximité de centres de soin où ils peuvent être délivrés et où gravitent des acheteurs potentiels. La fiole de 40 ou 60 mg ou la gélule de méthadone coutent environ 5 euros, parfois 10, et le cachet de 8mg de Subutex® reste alentours de 3 à 5 euros (la boîte de 7 cachets entre 15 et 30 euros). Leur vente reste plus marginale dans d'autres villes de la région.

**Le Skénan®** est quant à lui toujours peu observé mais reste présent à la vente à Lyon via quelques personnes qui revendent une partie de leur traitement qu'ils ont réussi à maintenir malgré les restrictions (cf. rapport de 2022 exposant les raisons de celle-ci), la gélule de 200mg se monnayant entre 5 et 10 euros et la boîte de 7 entre 40 et 50 euros.

**Les benzodiazépines (Valium® et Seresta®)** sont également vendues sur le marché de rue pour 1 ou 2 euros le cachet, même si les comprimés sont souvent également échangés contre d'autres produits ou services.

A toutes ces molécules s'ajoutent également la codéine, l'oxycodone, le tramadol, et d'autres benzodiazépines, qui peuvent être vendues en livraison via des comptes sur application, mais également via des *meet-up*, ou encore par voie postale, mais ne connaissent pas de vente de rue organisée ou régulière.

### Fentanyl : des rumeurs régulières sur l'année

Depuis plusieurs années, le fentanyl est évoqué par des usagers qui pensent en avoir consommé, ou qui ont « entendu dire » que des produits en circulation étaient coupés avec celui-ci. Cette année ces rumeurs ont été particulièrement présentes, avec des produits cités divers tels que l'héroïne, la cocaïne, parfois même la kétamine, l'ecstasy et la 3-MMC, et ce dans différents secteurs de la région (Lyon, Grenoble, Ain, Ardèche, Drôme). Les effets puissants ressentis lorsque le produit suspecté a été consommé, conduisant parfois même à une overdose, nourrissent ce qui reste néanmoins à l'état de rumeur, car les rares analyses qui ont pu être effectuées n'ont pas attesté de la présence de fentanyl. Du côté des trafics, des comptes sur application mentionnent parfois le fait que leur héroïne n'est « pas coupée au fentanyl », induisant ainsi l'idée que cela puisse être le cas ailleurs. De jeunes usagers revendeurs dans des territoires périurbains de Lyon ont également pu annoncer que le fentanyl allait être prochainement disponible sur leur point de vente, ou qu'il l'est déjà, sans pour autant ici non plus que des analyses aient pu en attester.

### Autres produits sans évolution notables

**Le LSD** reste vendu en espaces festifs alternatifs (free-party, warehouse, teknival) et via de nombreux comptes sur application qui proposent de plus en plus de formes variées : goutte, buvard, fiole, cristaux, et spray préparé. Il fait plus souvent objet de saisi également par les forces de l'ordre, police comme gendarmerie. Quelques arnaques ont pu être repérées via le dispositif ATP : 1P-lsd, 25nbome, 1CP-LSD, vendus à la place du LSD annoncé.

**La méthamphétamine** a fait l'objet de rares indications d'achat par des usagers, et est présente sur quelques comptes sur applications. Elle est également mentionnée par des articles de presse comme ayant été saisie sur des revendeurs de rue, ce qui n'est néanmoins pas cohérent avec les données transmises par les forces de l'ordre et pose la question de la fiabilité des annonces. Un kilo aurait été saisi à Décines en novembre 2024<sup>19</sup>, quantité extrêmement importante pour ce type de produit dont l'usage reste encore marginal.

<sup>19</sup> [https://www.radioscoop.com/infos/plus-de-30-kilos-de-drogue-des-armes-et-des-munitions-saisis-pres-de-lyon\\_315209](https://www.radioscoop.com/infos/plus-de-30-kilos-de-drogue-des-armes-et-des-munitions-saisis-pres-de-lyon_315209)

**Les amphétamines** classiques restent d'usage discret, occasionnant peu de saisies, et peu de collectes à visée d'analyse également. Elles sont vendues directement en espaces festifs alternatifs, et parfois présentes sur des comptes sur application, à des prix similaires entre 10 et 20 euros le gramme.

**Le protoxyde d'azote** est marginalement observé en vente de rue, via des meet-up et rarement en four, et toujours proposé en livraison via des comptes sur application. Les bonbonnes d'environ 600 grammes restent les principaux conditionnements, vendues entre 20 et 30 euros. Certains comptes sur application ou sites Internet peuvent proposer des conditionnements beaucoup plus importants (2 kilos) et parfois des palettes entières manifestement destinées à la revente.

**Le 2cB** est généralement directement vendu en espaces festifs où il est consommé, mais il est aussi présent sur des comptes sur applications. Sur les 13 collectes effectuées par la dispositif ATP, 3 arnaques ou adultérations ont été établies avec les produits suivants : caféine, lidocaïne, 2cB-FLY, 1-CP-LSD, 25iNBome, MDMA, Kétamine.

Enfin, **la « cocaïne rose »/tucibi**, dont l'apparition avait constitué un élément marquant de l'année 2022, puis déjà largement restreint en 2023, n'a quasiment plus été observée en circulation en 2024. Présente à la marge sur encore quelques comptes sur application, de rares saisies ont néanmoins été effectuées dans la région (Annecy, Vénissieux, Lyon, pour celles analysées par le LPS), et 2 analyses ont été réalisées par le dispositif ATP, toutes les analyses ayant établi le mélange kétamine-MDMA, avec une fois du 2cB également.

## Synthèse de prix des principales drogues à Lyon et Grenoble en 2024

Produits		Prix en euros, pour 1 gramme sauf mention contraire	Commentaires
Cannabis	Herbe	Prix courant : 10 Prix bas : 6 Prix haut : 12	Prix stable, quelques soient les réseaux et secteurs géographiques
	Résine	Prix courant : 6 Prix bas : 4 Prix haut : 8	Prix stable, quelques soient les réseaux et secteurs géographiques
	Produits concentrés (BHO, wax, moonrock...)	30-50	Disponibilité via les comptes sur application et livraison, plus marginalement en points de vente fixes
Cocaïne		Prix courant : en livraison ou point de vente fixe : 40-60  En espace festif : 50-70	Ecarts selon les contextes d'achat (50, voire 40 sur certains points de vente, 60 à 80 lors d'évènements festifs, jusqu'à 120 stations de ski), Vente au demi-gramme 30-40€ et au prix (10/20 €)
MDMA/Ecstasy	Comprimé	8-10	Réduction si achat de plusieurs unités
	Poudre	40-50	Variation du prix selon les réseaux
Amphétamine		15-20	Vente en contexte festif, rarement en livraison
Kétamine		Prix courant: 20-30 Prix bas: 10-15	Baisse du prix, et disponibilité croissante en livraison
3-MMC		20-50	Variabilité du prix en fonction du contexte d'achat (espace festif, livraison).
LSD		10 (buvard ou goutte)	Prix constant Réduction si achats de plusieurs unités.
Héroïne		Prix courant :20-30  Prix haut : 50-60 (qualité supérieure)  Prix bas: 10 euros	Uniquement héroïne brune. Réseaux albanais avec ventes de « zip » (5 g.) à 80-100 €, vente « mezzo » (2,5 g) Vente au prix répandue (10-20-50 €)
Médicaments opioïdes	Méthadone	Prix courant : 5-10 (fiole de 40-60 mg)	Ventes de gélules et de sirops
	Sulfates de morphine (Skénan®)	Prix courant : 5-10 (gélule de 200 mg)	Très peu de ventes observées depuis 2019
	BHD (Subutex®)	Prix courant : 3-5 (comprimé de 8mg)	Marché restreint
Autres médicaments psychotropes	Prégabaline (Lyrica®)	2-3 (gélule de 300mg)	Marché restreint
	Benzodiazépines	1- 2 (le comprimé)	Valium® et Seresta® principalement

# Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine

## Evolutions des espaces de vie et de consommation

### Désertion des centres villes

Si les centres-villes lyonnais et grenoblois restent des espaces fréquentés par les usagers de drogues en grande précarité, notamment comme lieux de mendicité, parfois de couche, et de consommation, la présence de ces derniers se fait chaque année toujours moins visible, depuis le début de la décennie. Les politiques urbaines et la pression policière, leur rendent ces territoires de plus en plus hostiles (délogement des campements, des squats, fermeture de toilettes publiques, de passages abrités, installations de barrières, de mobilier urbain anti-SDF, etc.). Quelques campements de fortune se maintiennent mais les abris investis sont extrêmement précaires (recoins de rue, halls ou issues



d'immeubles condamnées, parkings souterrains), les usagers privilégiant des lieux très discrets, occupés à peu nombreux, souvent sans accès à l'eau, afin de ne pas être repérés et délogés. Les traces de consommations dans la ville sont moins visibles s'agissant des seringues (exceptions faites de quelques toilettes publiques et rares recoins), mais plus manifestent concernant le matériel servant à fumer la cocaïne (bouteilles en plastique transformées en pipes à crack ou pipe distribuée en CAARUD), en lien avec la prévalence de ces usages. Ces matériels ne produisent pas le même repérage par les riverains et la police que des seringues.

Bouteille transformée en pipe à crack, TREND 2024

### Déplacement vers la périphérie et consommation à proximité des espaces de vente

Ainsi, la présence des usagers se réorganise dans d'autres espaces urbains, en périphérie de la ville et notamment à proximité de certains points de vente, un aspect déjà documenté les deux dernières années et qui tend à se renforcer. C'est le cas à Grenoble avec des lieux de consommation à proximité de certains fours, et c'est particulièrement le cas en région lyonnaise dans les communes de Villeurbanne, de Vénissieux, ainsi que sur toute la ligne de Metro qui conduit du centre -ville lyonnais à Vaulx-en-Velin, et dans le reste de cette commune. De nombreux lieux de consommations s'y développent, investis par des usagers qui y trouvent plus de possibilités de s'installer dans l'espace public. L'accès aux produits est facilité du fait de la multiplicité des points de vente dans ces secteurs, qui de plus proposent des doses fractionnées adaptées à leur budget (cf. partie trafics). Les seringues retrouvées dans les sanisettes de Lyon traduisent ce changement géographique : c'est désormais dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement, pourtant quartier le plus aisné de la ville mais traversé par la ligne de Métro mentionné, que le nombre de seringue est le plus élevé, largement devant le 1<sup>er</sup> arrondissement (hyper-centre) qui est de moins en moins concerné, et devant également le 7<sup>ème</sup> arrondissement qui reste néanmoins un quartier populaire où la vente et la consommation sont présentes. Les odeurs d'ammoniaque persistantes dans certaines de ces sanisettes ne laissent pas de doute quant à leur usage comme espaces de consommation réguliers de cocaïne fumée.

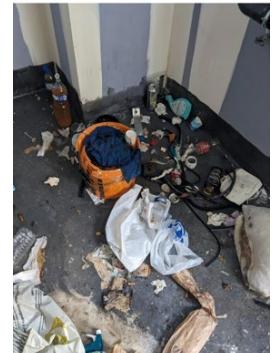
Les usagers les plus précaires rythment ainsi leurs journées par des allers-retours entre les points de mendicité, de vente, et de consommation, sur ces territoires.

« Je vais chercher de la coke à Charpennes. Après, je suis défoncé, je marche un peu [...] je vais à Gratte-Ciel, je fais 10-20 balles et je vais à Vaulx [...] ça me fait ma journée, quoi. [...] Une fois que je suis là-bas, je reste. Par exemple, si je vais chercher qu'un 10 balles, je reste là-bas, je fais la manche là, à Auchan. Et je me reprends un truc avant de partir. Comme ça, je suis pas allé là-bas juste pour prendre un 10 euros et pour revenir [...]. Une heure aller-retour pour un 0,4, ça fait chier, quoi. » [Usager 28 ans, vit en squat]

« On peut voir que les gens sont dans un espace-temps beaucoup plus restreint, ils restent 15 minutes à un spot faire la manche pour faire leur 10 balles, vont pécho [acheter du produit], vont consommer à un endroit. Reviennent à ce même endroit ou un autre faire la manche. On croise beaucoup plus de monde en étant statiques à certains points de passages, de consos, de vente, de manche. On voit plus difficilement des groupes de gens faire la manche pendant des heures à un même endroit, comme en ville [centre de Lyon]. Le travail se fait différemment. » [Travailleur social en CAARUD, observateur TREND]

Les usagers circulent ainsi, mais s'ancrent également de plus en plus au long court dans certains secteurs, du fait de l'accès aux produits. A Vénissieux, où la vente de cocaïne s'est largement développée ces dernières années, certains usagers dont la sociabilité et les ressources étaient plutôt organisées au centre-ville lyonnais (notamment via l'accès aux 2 CAARUD de Lyon) ne quittent désormais plus le quartier, dans lequel ils font la manche, achètent et consomment de la cocaïne tous les jours, et y dorment la nuit.

Les lieux de consommations peuvent être improvisés au besoin, ces quartiers offrant plus de recoins que les hypercentres urbains (parcs, trémies, tunnels, parkings souterrains ou de supermarché, bâtiments en travaux, véhicules, toilettes publiques...), impliquant néanmoins des compétences pour y recourir : en connaître leur existence et emplacement exacts, l'évolution de leur état (fermeture d'une sanisette, destruction d'un bâtiment, saleté extrême d'un véhicule...), les risques de contrôle à proximité, etc. Certains lieux sont également plus organisés, et parfois collectivisés entre différentes personnes ou groupes de personnes (avec par exemple pour l'un d'eux la présence d'une « bouteille d'ammoniaque en libre-service » à des fins de basage de cocaïne). Ils restent néanmoins pour l'essentiel relativement insalubres de par le manque d'accès à l'eau, à des sanitaires, et sont fréquemment délogés lors d'opération de surveillance et de nettoyage des parcs et parkings. Des bâtiments qui les abritent sont aussi régulièrement détruits.



Espace de consommation (fume et injection), Villeurbanne, TREND 2024

Les consommations aux abords des lieux de ventes ne se font pas de manière toujours évidente. La discréetion est parfois indispensable, et les enjeux varient selon les différents secteurs et l'historique du quartier vis-à-vis des usages de drogue et des conséquences sanitaires et sociales qu'ils ont engendré par le passé, notamment concernant l'héroïne (cf. rapports TREND précédents pour plus de détails sur les différents quartiers de la Métropole lyonnaise et les « ambiances » des points de vente).

« Moi, ça m'est arrivé une fois, [de me faire emmerder par des mecs du quartiers] mais c'était à cause du mec qui m'avait emmené là-bas. Parce qu'en fait, il allait se tanquer [injecter] dans un coin, dans une cage d'escalier, et voilà. C'est juste pour ça. C'est pas ok, tu prends ta came et tu te casses, quoi. Il y a des familles...même s'ils savent ce qu'il se passe. Ils aiment pas la consommation sur le lieu. T'as des gens qui sont pas respectueux et qui vont laisser leur matos au pied du bâtiment alors que t'as des gosses, voilà. Ils ont raison, d'un côté. » [Usager, la trentaine, vie en appartement]

Ces territoires sont très éloignés des structures d'accompagnement en addictologie (aucun CAARUD, un seul CSAPA sur la ville de Vénissieux, aucun sur Vaulx-en-Velin). Les CAARUD étendent ainsi depuis quelques années leur secteurs de maraude afin de couvrir tant que possible ces territoires et de répondre aux besoins très importants en matériel de consommation et plus largement aux besoins d'accompagnement des usagers en grande précarité qu'ils y rencontrent.

*« On a pu croiser et rencontrer du monde, inconnu auparavant, beaucoup, dans des moments de consommation notamment, à même la place ou le parking. Plusieurs fois je suis arrivé, un mec était en train de se faire un taquet, ou une fume. Des fois on arrive comme le messie, les mecs cherchent un cul de canette pour baser leur coke ou pour se l'envoyer, ou une bouteille en plastoc pour fumer leur caillou. Les gars galèrent avec une vieille pompe, utilisée pleins de fois, j'ai pu aider à trouver des veines, faire des accompagnements à l'injection dehors, entre deux voitures, dans le froid, à peine abrité du regard des passants. » [Travailleur social en CAARUD, observateur TREND]*

L'un des CAARUD lyonnais a pu créer en 2024, via un financement spécifique de la Ville, une équipe mobile dédiée à des maraudes hebdomadaires sur la ville de Villeurbanne dans les quartiers concernés (dans une dynamique plus globale d'élargissement des territoires d'intervention, cf. encadré ci-dessous). Les pharmacies sont mises tant que possible à contribution pour l'accès au matériel, mais elles restent peu nombreuses à le proposer dans le cadre du programme d'échange de kits en officines PEKO permettant aux usagers d'y avoir accès gratuitement.

### Étendre le territoire d'intervention : un enjeu pour l'ensemble des CAARUD de la région

Tous les CAARUD de la région ou presque développent le travail d'aller-vers visant à couvrir des zones géographiques toujours plus importantes. Au-delà des grandes villes et du phénomène d'excentration des usagers, c'est également le développement de la consommation de cocaïne fumée/du crack qui peut amplifier les rencontres avec des usagers d'espaces plus ruraux, ceux-ci sollicitant l'accès au matériel proposé par les CAARUD. Les équipes se morcellent pour aller à la rencontre de ces personnes qui ne peuvent se déplacer dans l'unique ville du département où le CAARUD possède ses locaux. Les structures développent ainsi (depuis de nombreuses années, ou plus récemment) des antennes mobiles (équipes divisées entre différents secteurs de l'Ardèche, de la Drôme, antenne mobile récemment créé à Vichy, professionnels intervenant auprès des saisonniers des stations en Savoie et Haute-Savoie, équipe intervenant dans le nord du département du Rhône, etc.).

# Évolution des profils des usagers

## Une précarisation importante

Les usagers rencontrés restent majoritairement des hommes, nés en France ou originaires d'autres pays, arrivés depuis plusieurs années voire décennies, ou récemment exilés. Des femmes sont également présentes, et composent environ 20% de la file active des CAARUD dans les espaces d'accueil comme dans les rencontres lors de maraudes dans l'espace public. Pour autant, quasiment aucunes femmes exilées usagères de drogues ne sont rencontrées par les différents services d'accompagnement (CSAPA, CAARUD, CHRS), exception faite des associations travaillant auprès de personnes en situation de prostitution/travailleuses du sexe (cf. encadré page suivante).

Les usagers vivent du RSA, de l'AAH, parfois d'emploi précaires occasionnels, des revenus complétés pour beaucoup par la mendicité et parfois la revente de drogues. La tendance principale concerne la précarisation toujours plus importante de ces personnes, attestée par plusieurs signaux.

D'une part, les usagers ainsi que les professionnels qui les rencontrent indiquent des tensions et des violences de plus en plus régulières dans la rue comme dans les accueils de jour et les lieux d'hébergement, qui sont spécifiquement mises en lien avec des problématiques d'argent. Dans l'économie de la « débrouille » à la rue, il est également constaté que ce qui pouvait faire l'objet de dons ou de trocs auparavant (cachets de médicaments, matériel de consommation), est désormais fréquemment vendu pour quelques euros (notamment des pipes à crack et des seringues). Les demandes de biens de première nécessité sont par endroits particulièrement importantes, les équipes mobiles rencontrent des personnes totalement démunies, en demande de nourriture mais aussi de vêtements, de protections hygiéniques, etc. C'est particulièrement le cas de personnes exilées d'Afrique subsaharienne à Lyon et Grenoble. Certaines petites villes de la région ont connu également l'arrivée d'usagers en très grande précarité en provenance de la région Parisienne, après qu'ils aient été délogé de la capitale à l'occasion des Jeux Olympiques.

La précarité financière est augmentée pour certains usagers par l'accumulations de dettes et d'amendes, notamment dû à la fraude des transports en commun, quand l'absence de droits ou leur précarité administrative (difficulté à réaliser les démarches nécessaires) ne leur permet pas toujours de bénéficier d'aides ou de tarifs allégés.

La difficulté d'avoir accès à une place en hébergement, y compris d'urgence, (saturation des dispositifs et milliers de personnes en attente) et adaptés aux profils des usagers (tolérance vis-à-vis des consommations, acceptation des animaux de compagnie, etc.) ainsi que les expulsions de logements et de squats, contribuent à rendre toujours plus difficile les conditions de vie sans logement fixe.

Les placements en centre de rétention administrative (CRA) peuvent aussi nuire au peu de stabilité que certains usagers avaient pu construire (par l'obtention d'un travail déclaré ou non, par l'occupation temporaire d'un logement), et qu'ils perdent à l'occasion de ces enfermements, quand bien-même l'expulsion du territoire n'aurait pas lieu à l'issu de celui-ci.

En somme, précaires parmi les précaires, les usagers de drogues rencontrés dans l'espace public et par les dispositifs médico-sociaux sont dans des difficultés financières et de survie de plus en plus prégnantes.

## **Activité prostitutionnelle en lien avec la grande précarité et les usages de drogues**

Un certain nombre de femme en grande précarité et exerçant une activité prostitutionnelle consomment des produits psychoactifs dans le cadre de ce travail. C'est en partie pour en supporter les conditions que certaines ont démarré, ou amplifié, ces consommations. L'accès au produit a pu également être facilité par sa mise à disposition par un homme en charge du réseau de prostitution, ou encore par un client qui en exige parfois l'usage par la personne prostituée elle-même. Des personnes originaires de Roumanie et du Nigéria sont particulièrement concernées par ces consommations, en particulier de cocaïne, de certains médicaments, de cannabis et plus à la marge d'héroïne. La question de la prostitution des jeunes filles mineurs, notamment placées dans des foyers de l'ASE (Aide sociale à l'enfance), et qui consomment du crack fourni par les réseaux de prostitution, est soulevée par certains intervenants, à Lyon et à Saint-Etienne. Enfin, ce sont également des femmes (mais aussi à la marge des hommes) qui peuvent avoir recours à la prostitution après l'accumulation de dettes en lien avec leur consommation, notamment de cocaïne, ou pour obtenir l'argent nécessaire à celle-ci.

Il reste très difficile de documenter les pratiques de consommation des personnes qui ont une activité de travail du sexe, et conséquemment de documenter les problématiques associées. En effet, les associations travaillant auprès de ces femmes (association de santé communautaire ou non) indiquent ne pas se sentir outillées pour aborder ces questions. Les CAARUD de leur côté ne rencontrent que très peu ces personnes, et les équipes sont souvent peu à l'aise pour aborder les questions de travail du sexe et d'activité prostitutionnelle.

## **Profils des usagers exilés en grande précarité**

A Lyon, les personnes exilées en grande précarité et consommant des drogues, sont principalement des hommes issus des pays d'Europe de l'Est et du Maghreb, du moins pour ceux qui sont rencontrés par les CAARUD, les accueils de jours et les centres d'hébergement, et dans le cadre des observations menées pour TREND. A la marge, des exilés sub-sahariens sont présents également à Grenoble et à Lyon, notamment de jeunes guinéens qui fument de la cocaïne et sont parfois impliqués dans les trafics.

Les hommes géorgiens ont longtemps été très présents à Lyon<sup>20</sup>, représentant parfois le tiers de la file active des CAARUD, avant de disparaître quasiment au début de la décennie, entre autres du fait des nombreuses OQTF (obligation de quitter le territoire français) dont ils ont pu faire l'objet. Ils ont en effet soit effectivement quitté le pays, soit ils se sont éloignés des centres-villes et n'ont plus fréquenté les dispositifs d'accompagnement par crainte des contrôles de police. En 2024, de nombreux usagers géorgiens sont de nouveau présents sur l'agglomération lyonnaise, rencontrés ou non par les CAARUD. Ils sont plus jeunes que les profils habituellement rencontrés par le passé (vingtaine/trentaine d'années), et beaucoup d'entre eux sont récemment arrivés en France. La plupart sont en procédure de demande d'asile et touchent l'ADA (aide à la demande d'asile). Certains ont été placé en CRA avant d'être relâchés, d'autres évoquent une entrée relativement simple sur le territoire français où, s'ils arrivent seuls, ils rejoignent souvent une communauté au sein de laquelle ils connaissent des personnes. Ils vivent principalement dans des squats ou des voitures en zones périurbaines. Ils sont majoritairement injecteurs de Subutex®, beaucoup plus que de méthadone

<sup>20</sup> Cf. rapports précédents 2017-2021 pour plus d'éléments quant aux raisons de la migration de ces usagers.

comme cela pouvait être le cas par le passé pour les membres de cette communauté (cf. rapports précédents), qu'ils achètent sur le marché de rue. Certains consomment également de la cocaïne, de l'héroïne, et parfois du Lyrica®.

Les hommes originaires du Maghreb constituent également une part importante des usagers de drogues en situation de migration. Les très jeunes exilés maghrébins et principalement algériens, qu'ils bénéficient ou non du statut de mineur non accompagné, sont particulièrement présents dans certains secteurs du centre-ville de Lyon, plus marginalement à Grenoble et Valence. Les raisons de leur migration ont été largement développées dans les précédents rapports<sup>21</sup>, et leur situation n'a pas notablement évolué depuis les dernières années. Les produits consommés sont similaires, bien que la cocaïne soit plus fréquemment citée en 2024, consommée sniffée mais aussi plus rarement fumée. Son usage est décrit par des professionnels en charge de l'accompagnement de ces jeunes comme résultant de l'emprise de réseaux de trafics qui les recrutent pour la vente de cigarettes et de médicaments, et qui leur mettent à disposition de la cocaïne dans ce cadre. La prégabaline (Lyrica®) reste sinon le principale produit consommé, en association ou non avec le Rivotril®, pris au quotidien dans des quantités importantes. Le cannabis, le tramadol, les ecstasys et des benzodiazépines (Lexomil® et Valium®), sont également cités mais moins systématiquement. Les mêmes difficultés sont observées concernant les situations de sevrage de Lyrica® à l'occasion de garde-à-vue ou d'incarcération, ou de difficulté à s'en procurer. L'implication de certains jeunes dans le trafic de ce produit (cf. p. 25) résulte de la nécessité d'avoir de l'argent pour se le procurer (mais aussi plus largement pour survivre). Les divers actes de délinquance commis en parallèle par certains conduisent parfois à des incarcérations, et pour les plus jeunes à des prises en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Les problématiques sanitaires (en particulier douleurs dentaires, blessures résultant de bagarres, et maladies chroniques, mais également souffrances psychiques importantes) et les difficultés d'accès au soin (par absence de droit mais aussi par crainte de divulguer son identité) sont toujours mentionnées, par les équipes de maraudes et les équipe de coordination de soins psychiques et addictologiques qui les rencontrent.

## Produits consommés par les usagers en grande précarité

Les tendances principales résident toujours dans la diffusion de la cocaïne et son usage sous forme fumée, mais aussi injectée. Les autres produits injectés sont toujours l'héroïne, le Subutex® et la méthadone en gélule (plus fréquemment rapportée cette année) mais les CAARUD indiquent connaitre de moins en moins de nouveaux injecteurs de ces produits. La kétamine continue quant à elle de compter plus d'usagers parmi les populations précaires, alors que le cannabis, la MDMA, les amphétamines et le LSD restent consommés de manière occasionnelle, sur des temps festifs ou au gré d'une disponibilité ponctuelle (ecstasy offert pour l'achat de cocaïne par exemple, cf. partie trafic). Les médicaments sont d'usage constant (Subutex®, méthadone, Skénan®, Valium® et Seresta®), bien que le Lyrica® soit de plus en plus cité, toujours principalement consommé par une population originaire des pays de l'Est ou du Maghreb (cf. page précédente), particulièrement demandé également en CRA. De rares pratiques de détournement de patch de fentanyl (consommés mâchés ou injectés) sont aussi mentionnées.

<sup>21</sup> Cf. rapport TREND 2023 : [https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2024-11/rapport-trend-lyon-2023\\_0.pdf](https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2024-11/rapport-trend-lyon-2023_0.pdf)

Et rapport TREND 2022 : [https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2023-08/field\\_media\\_document-3243-doc\\_num-explnum\\_id-34109-.pdf](https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2023-08/field_media_document-3243-doc_num-explnum_id-34109-.pdf)

## **La cocaïne toujours plus consommée**

L'accessibilité de la cocaïne continue de croître, notamment pour les populations les plus précaires du fait de la vente de très petites doses (cf. partie trafic). La forme fumée est devenue majoritaire depuis quelques années, pour les usagers rencontrés dans le cadre des observations ethnographiques comme par les services médico-sociaux. Si elle reste injectée également (par des personnes qui peuvent aussi la fumer) l'ensemble des CAARUD de la région continue de distribuer toujours plus de kit-base/pipe à crack. De nouveaux usagers sont rencontrés dans ce cadre, et s'adressent aux CAARUD spécifiquement pour cette demande, parfois également à certains CSAPA. Ces derniers peuvent réserver un budget spécifique pour délivrer ce matériel tant la demande est importante, dans des grandes villes comme des plus petites.

*« Il y a des personnes qui viennent [au CSAPA] exprès juste pour ça. Ils ne sont pas encore prêts à travailler la question de l'addiction, mais voilà, ils viennent, ils se servent [en pipes à crack] »*  
**[Professionnelle en CSAPA d'une petite commune alentour de Lyon]**

Ces usagers peuvent avoir des profils très variés, jeunes comme personnes de plus de 50 ans, qui ont débuté depuis peu l'usage de cocaïne et directement sous sa forme basée, ou qui ont adopté cette dernière après des années passées à la sniffer. Ces usagers sont également rencontrés dans des territoires plus ruraux.

*« Je distribue des pipes à crack que depuis 2 ans. Avant j'en avais, mais j'en passais pas. Pendant un an, j'ai eu un carton de pipes à crack dans la voiture sans en distribuer. Et là il m'en faudrait un carton par semaine quoi ! »*  
**[Intervenant en CAARUD Sud-Drôme]**

Des lieux d'hébergements ont également commencé à délivrer des pipes à crack, et mesurent la diffusion de la pratique à la disparition régulière des petites cuillères dans les locaux, que les usagers utilisent pour baser la cocaïne. En milieu carcéral, l'usage de cocaïne fumée est également constaté, et à Valence un service de soin a mis en place la délivrance de pipes pour les détenus.

Face à la demande accrue de matériel, si de nombreux CAARUD relataient déjà depuis 2021 devoir restreindre son accès (quantité limitée par jour et par usager), c'est désormais quasiment l'ensemble des CAARUD de la région qui est concerné par ces restrictions, et même certains CSAPA. Des CAARUD accompagnent ainsi les usagers dans le nettoyage des pipes à crack (plusieurs techniques sont testées sans un grand succès (nettoyage chimique au vinaigre, mécanique au micro-onde...) afin de favoriser leur longévité.

A proximité directe de la région AURA, la ville de Genève reste marquée par la consommation de crack extrêmement présente autour de la salle de consommation à moindre risque, et désormais en son sein. L'usage de crack s'est en effet largement développé depuis le début de la décennie avec la vente directe de galettes et l'installation d'usagers consommant dans la rue aux abords de la salle (cf. rapport 2021-2023). Cette situation a conduit à l'instauration d'un « plan crack » en 2023, permettant notamment de faire les aménagements nécessaires pour accueillir ces consommations au sein de la salle (plus de 300 passages par jour en 2024), développer un programme d'hébergement d'urgence pour les usagers, et envisager un projet de « zone de deal tolérée » en concertation avec la police et tel qu'il en existe dans d'autres grandes villes en Suisse. Des usagers français sont présents sur cette « scène du crack », dont certains ne quittent désormais plus la ville, « enfouis dans la consommation » [intervenant à la salle de consommation, Genève]. Leur situation administrative ne leur permet pas d'être accompagné au-delà de l'hébergement d'urgence via l'association qui porte la salle de consommation.

*« Dans nos places d'hébergement, ce n'est pas conditionné. Que ce soit des français comme des maghrébins, on peut mettre tout le monde à l'abri quel que soit le statut légal de résidence. Mais c'est un enjeu parce que après, l'étape d'après, y'a pas. C'est à dire que on pourra pas aller trouver des appartements, on pourra pas faire du Housing First avec des personnes qui ont pas de statut légal chez nous. C'est aussi beaucoup de travail, notamment souvent pour essayer de raccompagner les gens, enfin de les aider à retourner là où ils ont des droits, notamment en France ». [Directeur de l'association portant la salle de consommation]*

Dans les plus grandes villes de la région AURA, les consommations peuvent avoir lieu directement dans l'espace public mais aussi dans les lieux de vie (squat, lieu d'hébergement, etc.) et parfois dans des appartements spécifiquement dédiés à l'usage de cocaïne (rapportés dans plusieurs villes, que la vente s'y déroulent également ou non). Les consommations sont individuelles (*« des hommes seuls qui consomment un caillou vite préparé dans un recoin d'immeuble, derrière un buisson, une voiture »* [observatrice TREND]) ou collectives (*« plusieurs usagers réunis autour d'un "préparateur" où chacun récupère un caillou qu'il fume en même temps que les autres »* [observatrice TREND]). Des pipes ayant servies plusieurs fois peuvent être recherchées afin de récupérer au maximum les dépôts de crack, parfois dénommés « caviar ».

Des usagers continuent d'alterner entre une consommation de cocaïne fumée et injectée, pour certains en fonction du groupe dans lequel ils se trouvent, de ses habitudes d'usage et de l'acceptation ou non des différentes pratiques. Fumer la cocaïne présente de multiples intérêts qui varient selon les usagers, qu'il s'agisse de l'effet spécifique recherché (différent de l'injection et du sniff) ou des avantages de cette voie d'administration comparativement à l'injection (préservation des veines notamment).

*« Des fois quand je suis un peu énervé, je me mets à fumer avant d'injecter. Bah parce que fumer ça m'a toujours apaisé. Dans le sens où je vais prendre une moins grosse perche que si je me l'injecte quoi. Je vais fumer comme ça après je vais m'injecter, et je me pose... Je prends le temps de m'injecter. Et puis si la veille, tu t'es fait une soirée, tu t'es injecté, t'as mal au bras, parce que tu t'es charcuté, parce que t'as cherché pendant une heure et demie ta veine...[...], du coup, là, tu te lèves le lendemain matin, tu te dis, attends, je vais pas me recharcuter.... Du coup, je fume. » [Usager 37ans, vit à la rue]*

La question de la technique du basage de la cocaïne, avec de l'ammoniaque ou du bicarbonate, est toujours au cœur de l'actualité des intervenants de CAARUD, qui continuent de développer des actions afin de faire privilégier le bicarbonate<sup>22</sup>. Les projets d'ateliers d'accompagnement au basage se multiplie, avec le recours à la procaïne notamment en substitue légal de la cocaïne. La distribution de sachets de bicarbonate s'est généralisée, y compris en milieu carcéral lorsque les services de soin y sont sensibilisés.

---

<sup>22</sup> Malgré sa plus forte toxicité, beaucoup d'usagers utilisent l'ammoniaque pour le basage, un choix qui dépend tout autant du goût (et de la recherche de l'effet "rush" de l'ammoniaque) que des contraintes de temps (baser rapidement directement dans la rue près du point de vente) qui leur fait préférer une méthode qu'ils jugent plus rapide et qu'ils maîtrisent mieux que le recours au bicarbonate. Cf. rapports précédents pour plus de détail sur les enjeux sanitaires et les difficultés rencontrées.

Les problématiques sanitaires rapportées (par les usagers, les services d'addictologie, le CEIP, les Urgences) concernant l'usage de cocaïne et notamment de cocaïne fumée, restent similaires aux années précédentes, qu'elles soient :

Sanitaires : bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO), problèmes dentaires, cardiovasculaires, lésions des yeux dues à l'ammoniaque, surdoses (dont certaines mortelles, rapportées dans plusieurs villes de la région).

Sociales : dettes, prostitution, expulsions locatives, envahissement de l'espace privé par les usages collectifs, abandon de logement du fait de la pression de revendeurs, isolement, acte de délinquance et incarcération, vente des objets personnels (mobilier, téléphone).

Psychiques : syndrome d'Ekbom (délire d'infestation parasitaire), addiction, amplification de trouble psychique existants, dépression. Concernant la problématique addictive, de nombreux CSAPA rapportent désormais la cocaïne comme premier produit qui fait l'objet d'une demande de soin, mais aussi sa présence quasi systématique en co-consommation pour les usagers d'opiacés, qu'ils soient déjà suivis ou non dans le cadre d'un TAO (traitement par antagonistes opioïdes, anciennement TSO).

*« Toutes les nouvelles demandes, on a l'association héro ou méthamphétamine de rue et coke. Et pour la file active globale, c'est 60% des personnes qui viennent en TSO qui consomment de la coke. Et 30% qui consomment de manière vraiment très problématique. »* [Infirmière en CSAPA, Villeurbanne]

Au vu des conséquences importantes, l'accompagnement par les équipes de différentes structures (CSAPA, CAARUD, lieux d'hébergement) peut être rendu d'autant plus complexe, même si il a été moins rapporté cette année de difficultés liées à des ambiances tendues sur les accueils collectifs et des violences. Pour autant, dans le lien individuel et l'accompagnement dans les différentes démarches, l'usage de cocaïne reste énoncé comme un frein important, ne laissant que de très courtes « fenêtres » qui permettent de les mener à bien, une conséquence décrite comme sans commune mesure avec les autres produits consommés.

*« Les quelques locataires qu'on accompagne, auxquels je pense qui fument la coke, c'est peut-être les personnes avec qui l'accompagnement est le plus mis à mal, comme si vraiment la consommation venait occulter tout besoin primaire et tout le reste. Et du coup on ne sait plus toujours quel fil tirer dans l'accompagnement tellement ça prend de place cette consommation. Et en termes de temporalité, je veux dire...on a une demi-heure top chrono à peu près de fenêtre d'ouverture avec la personne parce que derrière, c'est la conso qui prend le dessus quoi. »* [Intervenant Un Chez-soi d'abord]

*« C'est que ça décale un peu un rythme de vie où les personnes vont dormir tard la journée et avoir un rythme de vie plutôt de soirée et nocturne. Et c'est vrai [...] en tout cas, des rendez-vous le matin, c'est impossible et l'après-midi, ça dépend à quelle heure, ça réduit un peu le champ du possible. »* [Intervenante en CHRS]

A noter que la vente ou perte régulière par les usagers de leur téléphone du fait des usages intensifs de cocaïne, peut amplifier les difficultés dans les démarches administratives, lorsque celles-ci passent de plus en plus par des codes d'accès reçus par SMS, sans compter les mots de passes enregistrés dans le téléphone qui se perdent du même coup.

## **La Kétamine régulièrement présente**

La consommation de kétamine par les usagers en grande précarité est toujours mentionnée par la plupart des CAARUD, et par les usagers interrogés dans le cadre de TREND qui ne les fréquentent pas toujours, notamment sur Lyon et Grenoble. Le faible prix du produit (alentours de 20 euros) et ses effets ajustables en fonction des doses et des modes de consommation, rendent la kétamine d'autant plus intéressante pour ces personnes souvent polyconsommatrices. La kétamine est majoritairement sniffée, mais certains usagers l'injectent, généralement en intramusculaire, pour obtenir des effets d'autant plus intenses, pouvant aller jusqu'au k-hole<sup>23</sup> (également atteignable en la sniffant). Des effets moins puissants sont tout aussi appréciés, la kétamine étant consommée dans des moments festifs, mais aussi parfois au quotidien, ainsi qu'en alternative à d'autres produits.

Pour certaines personnes, l'usage de kétamine vise aussi à réguler des troubles psychiques ou somatiques : dépression, angoisse, douleurs chroniques (dos, cervicales, règles, rage de dents...), aide au sevrage des opiacés ou de l'alcool, aide à la redescente des cessions de consommation de cocaïne... Des problématiques majeurs de dépendance et d'accoutumance sont rapportées, avec la nécessité d'augmenter rapidement les doses, et la difficulté d'arrêter la consommation lorsqu'elle devient quotidienne. Sur le plan sanitaire, les problématiques urinaires sont également décrites (cf. partie festifs pour plus de détail, p. 50). Des femmes usagères ont pu souligner le risque pour elles de consommer trop de kétamine, se trouvant alors en situation de vulnérabilité chimique (des cas d'agressions sexuelles voire de viols sont rapportées dans ce cadre) dans un contexte sociétal où, consommatrice de drogues ou non, l'immense majorité des femmes en grande précarité indique avoir été victimes de violences à caractère sexuel.

## **Problématiques d'accès au soin**

Les problématiques d'accès aux soins des usagers résident toujours dans l'accessibilité des services de médecine, générale comme spécialisée et y compris psychiatrique (cf. rapports précédents), et sont également spécifiquement relevées dans le secteur de l'addictologie :

- d'une part du fait de l'éloignement des lieux de vie/de consommation des usagers avec les dispositifs, CSAPA comme CAARUD (cf. éloignement des usagers des centre villes), les deux types de structures étant trop peu nombreuses par département pour couvrir tous les besoins, et pour être accessibles à des distances praticables pour les patients potentiels. A ce sujet, la perte du permis de conduire suite à des tests salivaires routiers dépistant l'usage de stupéfiants, restreint également l'accès aux structures de soin pour les usagers qui y ont été confronté.

- d'autre part du fait des délais souvent toujours très conséquents, notamment pour l'accès à un TAO par méthadone, certains CSAPA indiquant être saturés par les demandes liées à la cocaïne. Les seuils d'accès ne sont pas toujours adaptés, et des usagers et professionnels, de Lyon et Grenoble notamment, regrettent le manque de dispositif bas-seuil s'agissant de l'accès à la méthadone.

---

<sup>23</sup> Le *K-hole* ou « trou noir » désigne l'expérience intense, parfois très angoissante, vécue du fait de la prise d'une quantité importante de kétamine, qui peut aller jusqu'à la perte totale de connaissance. Mais il peut aussi se traduire par une perte des repères temporo-spatiaux, un voyage hallucinatoire, un sentiment de dissociation entre le corps et l'esprit et/ou une distorsion des perceptions.

Des usagers qui sortent de prison indiquent également n'avoir eu que peu, voire pas, d'orientation vers des services d'addictologie en mesure de reprendre leur suivi initié en détention, et sortent parfois sans les ordonnances nécessaires à la poursuite de leur traitement, notamment à cause des « sorties-sèches », non anticipables par les services de soin. Ces usagers se heurtent également aux délais importants pour l'accès à des structures-relais à l'extérieur.

Par ailleurs, la stigmatisation et la crainte de conséquences judiciaires est également un frein dans l'accès aux soins. Déjà mentionnée pour les personnes exilées dans des situations administratives qui pourraient conduire à leur placement en CRA en cas de contrôle de police sur le trajet, cette crainte concerne aussi la détention de produits stupéfiants et le risque de mise en cause en cas de surdoses d'un proche. C'est ce qui conduit la plupart des usagers à ne pas faire appel aux secours, notamment lorsqu'ils ont à disposition de la naloxone par exemple, malgré les préconisations faites en ce sens lors de la délivrance de cet antidote aux opiacés. La crainte de contacter les secours est d'ailleurs également constatée s'agissant des usagers plus insérés et pour d'autres types de consommation (notamment dans le cadre du chemsex et les surdoses au GHB/GBL) qui redoutent également des conséquences judiciaires à cet endroit (cf. partie chemsex).

Des avancées positives sont néanmoins soulignées quant à l'accès aux soins en addictologie, par les usagers rencontrés dans les CAARUD et dans le cadre des observations et entretiens TREND :

- d'une part concernant la diffusion de la naloxone qui s'est systématisée dans les CAARUD et de nombreux CSAPA, y compris en milieu pénitentiaire, où la RdRD dans son ensemble se développe également dans certaines prisons via l'accès au matériel.

- d'autre part une amélioration des délais et des conditions d'accueil dans différents services d'addictologie à Lyon et Grenoble notamment, en particulier du fait :

- d'une meilleure connaissance des produits par les professionnels qui y exercent, bien que certains usagers puissent regretter que leur demande d'aide concernant la kétamine laisse encore des professionnels démunis du fait du manque de connaissances sur les modalités de son usage, ses effets et ses conséquences en termes d'addiction.

- d'une meilleure prise en compte des spécificités de certains publics pour faciliter leur accès (femme enceinte, usagers russophones...), avec le repérage en amont de celles-ci pour adapter l'accueil et l'accompagnement

- Enfin la prescription de Lyrica® réalisé par certains services dans le cadre d'un parcours de régulation de son usage, est également relevée comme efficace pour faciliter de manière générale l'accès aux soins de différents profils d'usagers.

# Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs

## Une diversité d'espaces festifs et des problématiques communes



Les observations ethnographiques réalisées chaque année se déploient sur des espaces festifs très variés en termes de tailles et de contextes. Elles sont menées en clubs, dans des bars, des salles de concerts alternatives, des open-air, des festivals, des free-party, des teknivals, des soirées informelles dans l'espace public, ainsi que dans des espaces privés dont des squats. Selon les soirées, entre 100 et plus de 8 000 personnes peuvent être rassemblées.

Free-party, TREND 2024

Si la programmation de musiques électroniques reste le dénominateur commun, il ressort que la distinction faite à l'origine par le dispositif TREND entre scènes alternatives et commerciales n'est plus opérante depuis de nombreuses années (cf. rapport TREND 2018 qui exposait déjà ce phénomène) tant les modalités d'organisation, les ambiances, les références musicales et les usages de produits se sont diffusés d'un type de scène à l'autre, entraînant avec eux une mixité des publics. Pour les collectifs organisant ces soirées, c'est parfois par choix, parfois par contraintes, que se sont déployées ces nouvelles configurations, de même que la régulation des usages de drogues en leur sein.

### Des choix d'espaces par les organisateurs parfois contraints

Des collectifs organisent uniquement des soirées déclarées dans des clubs et salles de tailles importantes, ou encore des open-air en accord avec les mairies. Cela nécessite de leur part des moyens conséquents pour la location des lieux et d'une équipe de sécurité. Ils peuvent programmer des musiques assez diversifiées, au-delà des distinctions historiques entre techno comme tekno<sup>24</sup> par exemple.

D'autres collectifs organisent des événements dans des clubs et salles de concert, en cherchant une plus grande liberté dans l'organisation de la soirée, et notamment la manière dont le public peut être traité. Ainsi l'équipe de sécurité/médiation est souvent constituée en majorité de membres du collectif. Certains d'entre eux organisent des soirées qui s'affilient à la culture LGBTQIA+ (code esthétiques, dragshow, darkroom, etc.), d'autres empruntent aux codes culturels de la free-party. C'est également le cas des soirées « warehouse », dont l'organisation est aux frontières de la légalité (lieu loué mais soirée non-déclarée, entrée payante, minimum d'information en circulation en amont).

Le message de promotion de l'une de ces soirées indique ainsi : « Soirée ouest de Lyon : Entrée : site d'achat classique de billet. 13 euros. Com' : infos par Instagram style musicaux, line up, heure, Warehouse (secret place), « rester discret », info précise du lieu à partir de 23h20. Com' sur le consentement, espace de non jugement, tolérance. »

<sup>24</sup> Par distinction avec la techno, la musique techno est un sous genre aux sonorités plus fortes et aux tempos plus élevés, qui fut originellement développée dans les free-party et teknivals.

Ces lieux, loués légalement mais n'étant pas destinés à accueillir des événements festifs, sont rares sur la métropole de Lyon, généralement éloignés du centre, et soumis à la contrainte d'une location toujours incertaine.

*« Souvent les propriétaires au dernier moment ils changent d'avis. Ils ont le beau billet qui est là, les orgas qui les rassurent. Mais au dernier moment ils disent "houlà non". Et souvent on se prend des gros stops, même la veille de la soirée des fois il y a des orgas qui se prennent un stop. Très compliqué les warehouses, en tout cas à Lyon. »* [Homme 26 ans, organisateur de soirée depuis 8 ans]

En cas de contrôle de police (notamment sur dénonciation) les collectifs risquent également une saisie de leur matériel de sonorisation, souvent de qualité et très couteux, qui peut mettre à mal leur survie.

Certains collectifs enfin organisent à la fois des soirées déclarées et non déclarées. La difficulté pour trouver des lieux correspondants à leur budget et à leurs valeurs peut ainsi leur faire préférer l'organisation de free-party. Pour autant, ils continuent d'organiser des événements légaux, dans des petits clubs de centres-villes, dans des clubs plus grands en collaboration avec d'autres collectifs, ou encore des open-air. Certains collectifs organisent des free-party seulement en campagne alors que d'autres se sont spécialisés dans les « teufs » urbaines rassemblant jusqu'à plusieurs centaines de personnes (ou beaucoup moins s'agissant des « calages »<sup>25</sup>).

## Des tensions liées à la mixité des publics

Du fait de la programmation musicale qui se fait moins spécifique à certains espaces, de l'accessibilité de ceux-ci, et du public qui peut suivre un collectif en particulier quel que soit l'espace où il organise la soirée, s'en suit une certaine mixité des publics à chaque événement. En open-air par exemple, peuvent se rencontrer des personnes qui sont en *before* avant de rejoindre une soirée en club, bar ou une free-party, des personnes en *after* ou adeptes de la fête en journée, ou encore des personnes qui viennent en famille...

Les free-party sont de plus en plus fréquentées par différents publics également, et ce particulièrement depuis les confinements de 2020 et 2021. Des tensions naissent parfois de ces cohabitations de personnes aux références culturelles, voire politiques, divergentes et parfois incompatibles, quant à la conception de la fête, aux comportements (dont les usages de drogues) possibles ou proscrits, etc.

*« Il y a une scission entre le public vraiment teuffeur qui arrive avec des bails de culture teuf et qui fait plus cohésion. Qui est en moyenne un peu plus vieux même s'il y a des jeunes. Et dans l'autre partie du public, c'est vraiment que des jeunes. C'est une soirée où ils sont complètement libres mais dans une version un peu libertarienne, consumérisme. Ils sont là et ils ont zéro restriction donc ils font n'importe quoi. Je ne sais pas si c'était mieux avant, mais y'a vraiment une scission du public entre un public qui vient avec un aspect communautaire, même s'il est pas sur tous les points. par exemple y'a certains bails de conservatisme et de vieux réac dans ce public aussi. »* [Femme, 22 ans, fréquentant les free-party depuis plusieurs années]

---

<sup>25</sup> Soirée organisée dans l'espace public urbain, sans autorisation, dont la programmation est annoncée plusieurs jours en amont (par bouche-à-oreille et via les réseaux sociaux) et qui nécessitent parfois de réserver sa place (même si l'événement reste gratuit).

Le regret d'une « *tiktokisation de la teuf* » est également pointé par plusieurs observateurs, en référence à des jeunes personnes qui viennent faire la fête dans ces espaces après en avoir vu la promotion sur l'application, dont ils se feront eux-mêmes le relai par la suite. La critique porte sur le peu d'intérêt dont ils semblent faire preuve à l'égard des organisateurs et de leur contrainte (discréption) et à l'égard des artistes programmés.

« *J'ai constaté que ces dernières années l'accès aux infos teuf était énormément plus ouvert qu'avant et pas par souhait des orgas, mais avec les réseaux sociaux. Ça m'arrive souvent de tomber sur des lives Tiktok de gens en pleine teuf avec la localisation activée, d'autres qui parlent ouvertement d'une teuf qui se déroule le week-end d'après en citant le nom des orgas, la zone, ça se file les points GPS, comparent les spots des dernières teuf... Beaucoup de vidéos à l'insu des participant.e.s et orgas tournent sur les réseaux Instagram et Tiktok* » **[Intervenante RDR, 27 ans]**

Le public « go-muscu » a été plusieurs fois mentionné également concernant les tensions entre fêtards, un public plutôt déprécié par les autres profils de personnes fréquentant les free-party.

« *Les go-mucus c'est les nouveaux teuffeurs de droite, qui viennent consommer les teufs comme les clubs, souvent des gars cis<sup>26</sup>, torse nu qui ont pas de culture free ou techno et qui sont souvent bien relou, un teuffeur de droite un peu, pas woke ! (rire)* » **[Homme, 24 ans, fréquentant les free-party depuis plusieurs années]**

Ils sont ainsi décrits dans la note d'une observatrice :

« *Des groupes de jeunes hommes âgées entre 20 et 30 ans souvent blancs, parfois cagoulés, se baladant torse nu, souvent transpirant, arborant des musculatures plus ou moins développées. c'est un public qui ne fait pas l'unanimité. En effet, imposants et bruyants, pour certaines personnes ils ne semblent pas porter les valeurs communautaires d'inclusion, de bienveillance et de non-jugement. Plusieurs comportements posent problème : bousculades, manque d'attention sur le dancefloor, impolitesse, concours de consommation de drogues avec une hiérarchisation et une stigmatisation de certains produits, ainsi que des propos et attitudes flirtant avec l'extrême-droite. Des remarques et comportements sexistes, parfois agressifs, ainsi que des attitudes homophobes et transphobes sont également présents.* » **[Observatrice TREND]**

Des organisateurs de free-party cherchent à préserver une certaine ambiance « originelle », notamment en évitant un nombre de personnes trop important, et adaptent ainsi leur communication en fonction.

« *Maintenant quand on fait une teuf on met tout de suite sur l'info que c'est un petit calage, même si on met plus de son que prévu au moins ça trie un peu entre ceux qui veulent faire des gros trucs et ceux qui viennent pour la bonne ambiance et on envoie ça qu'aux potes, vaut mieux un petit calage sympa qui se gère qu'une grosse teuf pleine de gens à gérer* ». **[Organisateur de free-party, 24 ans]**

Dans les soirées thématiques affiliées à la culture LGBTQIA+ et organisées en club et salle de concert, il peut également être regretté par certains une « *hétéroisation* » du festif LGBT/queer, par la présence jugée parfois trop nombreuses de personnes cisgenres et hétérosexuelles, notamment masculines. Même si ce profil de personnes n'est pas banni de ces soirées, le fait qu'elles prennent une place plus importante laisse craindre la perte d'espaces spécifiquement dédiés à d'autres publics, qui ont œuvré

---

<sup>26</sup> Une personne *cisgenre* renvoie aux caractéristiques d'une personne vivant en accord avec le genre qui lui a été attribué à la naissance, par opposition au terme *transgenre* renvoyant à une personne qui a donc changé de genre.

pour s'y sentir majoritaire et éviter les désagréments rencontrés dans d'autres lieux plus généralistes où ils peuvent être stigmatisés. Ils redoutent également que les pratiques associées originellement à ces espaces (la semi-nudité possible quel que soit le type de corps, l'excentricité des tenues, des maquillages, etc.) disparaissent peu à peu du fait de la fréquentation de personnes n'investissant pas ces habitudes et codes culturels.

La coexistence des publics dans ces espaces conduit parfois à une diffusion des pratiques de consommation, entre les personnes qui consomment désormais le même type de produit dans une optique sexuelle ou non (kétamine, cathinones et GHB/GBL notamment), sans que cela ne soit nécessairement perçu comme problématique.

## Des stratégies diverses vis à vis des consommations de drogues de la part des organisateurs

Au regard des enjeux légaux quant à l'organisation des soirées, le rapport aux consommations de produits, et à leur vente, varie fortement de la part des différents collectifs. De la large tolérance aux contrôles les plus drastiques, l'attitude des organisateurs et des équipes de sécurité fluctue fortement en fonction des antécédents au sein du lieu, des codes culturels revendiqués, par le publics et les organisateurs et notamment par une culture « RdRD » mise en œuvre ou non. Cette dernière peut aller jusqu'à la mise en place d'espaces dédiés à la consommation, afin que les prises de drogues se passent dans les meilleures conditions pour les consommateurs, mais aussi qu'elles gênent le moins possible les autres fêtards. C'est par exemple le cas lorsqu'elles allongent considérablement les files d'attente aux toilettes où elles ont souvent lieu habituellement.

La présence d'associations de RdRD et les possibilités de mettre en place l'ensemble des outils qu'elles peuvent proposer (tout type de matériel dont seringues, espace *chillout*, réassurance, etc.) ainsi que les relations de celles-ci avec les équipes de sécurité, sont aussi dépendantes des collectifs d'organisation.

Lorsque les équipes de sécurité n'ont pas de formation spécifique concernant les usages de drogues et les pratiques de RdRD, elles peuvent fortement réprimer les usages (expulsion immédiate) en accord ou non avec les organisateurs, et leurs méthodes sont alors réputées peu adaptées à la prise en charge des personnes à l'état fortement altéré par les consommations.

*« La « réassurance », elle est hyper culpabilisante, elle est brutale, elle est en mode "ouais t'as pris quoi ? Non c'est pas possible que t'ai pris que ça, t'as vu ton état", ce genre de chose, c'est hyper violent. C'est sans considération pour le confort de la personne, pour le consentement de la personne qui est parfois tirée, levée, assise, bousculée à droite à gauche. C'est tout de suite des menaces par rapport aux forces de l'ordre. » [Intervenante dans une association de prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS)]*

Des organisateurs tentent parfois d'établir des protocoles avec les équipes de sécurité, plus ou moins aisés à mettre en place en fonction des habitudes de ces dernières dans les lieux. Les équipes peuvent en effet s'estimer plus légitimes que les organisateurs occasionnels à statuer sur les bonnes méthodes vis-à-vis des usages de drogues, ou au contraire apprécier de construire de manière conjointe leurs interventions avec des réflexes de réductions des risques déjà ancrés (par exemple faire des exceptions aux sorties définitives pour une personne qui aurait besoin d'un temps à l'extérieur pour récupérer suite à des effets de produits trop intenses, etc.). Elles peuvent également traiter différemment chaque

produit, avec une forme de tolérance pour le cannabis qui s'observe parfois, ou même pour la détention de très petites quantités de produit dans la mesure où elles ne laissent suspecter aucune revente possible.

S'agissant des revendeurs, la répression de ceux-ci est souvent plus drastique, par les équipes de sécurité et parfois même par les organisateurs directement, avec de possibles appels à la police (sauf dans le cadre de soirées non déclarées). La figure du revendeur est généralement dépréciée, y compris dans les espaces alternatifs et non déclarés, si il apparaît comme uniquement présent pour son activité et sans lien apparent avec les festivités. A l'inverse, les fêtards qui revendent une partie des produits qu'eux-mêmes consomment dans la soirée dont ils viennent profiter également, et que les organisateurs connaissent parfois, sont moins réprouvés.

*« Il y a des personnes du public qui vendent, qui consomment, [...] Enfin, il y a pas mal de personnes qui consomment, qui vendent leurs trucs aussi, quoi. Ou [des formes] d'organisation collective autour de la drogue, de bande de potes, voilà. Ça, c'est des trucs qu'on voit pas mal. Mais des personnes qui viennent juste pour vendre à [salle de concert alternative], franchement, c'est hyper rare qu'on voit ça. En général, ça se voit, et quand ça se voit, souvent, c'est vraiment pas apprécié des orgas ». [Femme 35 ans, bénévole dans une salle de concert]*

Des tensions peuvent naître concernant la question de la régulation des usages de drogues et de leurs ventes au sein des collectifs, chacun des membres ne plaçant pas nécessairement le curseur au même endroit quant à l'acceptable/le bienvenu et face aux limites à ne pas franchir. Des tensions conduisent également certains membres à préférer organiser des soirées uniquement hors des clubs et salles particulièrement restrictives qui ne laissent pas de marge de manœuvre aux organisateurs sur une éventuelle tolérance vis-à-vis des usages.

Certains collectifs ont à cœur d'encadrer les usages afin de limiter au maximum les risques associés. Ils font ainsi appel à la fois à des associations de RdRD, à des équipes de secouristes particulièrement sensibilisés aux usages de drogues et pratiques de RdRD, ou encore à des intervenants formés à la RdRD et aux VSS en charge de la médiation avec les équipes de sécurité. Certains clubs ont également salarié des médiateurs et médiatrices afin d'assurer une présence constante de personnes dédiées au soin du public, notamment pour l'un d'eux suite à plusieurs cas d'overdoses au GHB/GBL durant une soirée, il y a plusieurs années.

*« Je suis bipé sur talkie et j'interviens auprès de la personne et je vais utiliser des choses très concrètes pour rassurer, notamment j'ai appris à me présenter premièrement, rappeler mon rôle ici, rappeler que je ne suis pas de la sécu, pas de la police, que la personne peut parler en toute transparence avec moi, qu'elle ne sera pas jugée. » [Homme 27 ans, chargé de médiation et de prévention en club]*

S'il s'agit, pour les organisateurs, de faire valoir aux autorités les moyens mis en œuvre pour la sécurité des clients, cette même raison peut conduire d'autres lieux à ne laisser transparaître d'aucune sorte le fait que des usages de drogues pourraient se dérouler en leur sein. Dans les deux cas, c'est face à la crainte d'une fermeture administrative que des mesures radicalement différentes se prennent, crainte d'autant plus importante que les années de confinement ont particulièrement mis à mal ces établissements. A Genève, la situation est d'ailleurs similaire, notamment pour les établissements festifs LGBT où se rendent de nombreux français, qui ont été particulièrement concernés par de longues périodes de restriction d'ouverture.

*« Il y a toujours ce traumatisme du COVID où en Suisse ils leur ont tout fait fermer du jour au lendemain, ils se sont retrouvés sans ressources et ils ont été les derniers à réouvrir. Et ils craignent que des décisions politiques puissent être prises sur cette base-là [l'usage de drogue] [...] C'est pour ça qu'ils préfèrent les mettre sur le trottoir [les personnes trop défoncées] que les garder à l'intérieur et puis appeler les secours. C'est ça qui est l'enjeu pour nous [association de santé communautaire] aujourd'hui, que quand il y a une situation de détresse, c'est que les premiers soins puissent être donnés dans l'établissement et pas qu'on rhabille [le mec], qu'on le mette sur le trottoir, puis que là on commence à appeler [les secours]. »* **[Intervenant en santé communautaire, Genève]**

En free-party également, des équipes de bénévoles peuvent être spécifiquement investies dans le fait de prendre soin du public, s'agissant de consommation de drogues mais également d'une manière générale, afin d'éviter ou de limiter tout type de problème sanitaire ou autres.

*« Par rapport à avant où c'était rien du tout, et maintenant on les chouchoute à un point, le public, c'est fou... [...]. Il y a aussi les voitures pour [raccompagner] les DJs pour éviter de leur payer des Uber, des voitures pour aller chercher de l'eau... C'est déjà arrivé on a dû faire trois allers de plus parce que les gens buvaient énormément d'eau. Et pour amener des gens qui ne se sentent pas bien, les amener chez eux si besoin. En cas de VHSS [VSS] par exemple, qu'on soit toujours à deux dans la voiture. Ou si un petit bobo nécessite un soin à l'hôpital, [la personne] on l'amène et on la ramène à la teuf. »* **[Homme 26 ans, organisateur de soirées depuis 8 ans]**

La prise en compte des VSS est de plus en plus présente, parfois via la formalisation de protocole spécifique, et par l'intervention d'associations dédiées. Les liens entre ces initiatives et les pratiques de RdRD liées aux drogues sont de plus en plus notables, les unes pouvant être à l'origine des autres en fonction des espaces festifs. De plus en plus de personnes sont formées aux VSS dans les équipes d'organisateurs et dans les équipes d'intervenants en RdRD liées aux drogues. Les risques de soumissions chimiques sont mieux pris en compte, au-delà de la panique liée aux piqûres durant les années 2022 et 2023. Certains produits sont repérés comme particulièrement à risque d'induire des situations de vulnérabilité chimique pour les personnes qui les consomment (le GHB/GBL toujours, mais aussi la kétamine, et plus généralement l'alcool), et les problématiques liées au consentement qu'ils peuvent induire sont plus globalement abordées. Cela concerne également les consommations de produit des personnes autrices de violences ou au comportement problématique, que l'effet des produits peut amplifier.

L'enjeu, pour les organisateurs, les associations, et les personnes fréquentant les espaces festifs, reste de limiter tous les problèmes possiblement liés aux festivités et aux usages de drogues, et éviter toute interventions extérieures, pompiers comme forces de l'ordre.

Sur ce dernier point, les organisateurs de free-party et les personnes qui les fréquentent savent ne pouvoir faire l'économie des risques de contrôles potentiels par la gendarmerie (ou la police lorsqu'elles ont lieu dans l'espace urbain), qui entraînent leurs lots d'amendes (pour organisations illégales, pour stationnements illégaux, pour détention de produits stupéfiants et conduite sous leur emprise lors de tests salivaires routiers, etc.), voire de saisies de matériel. Elles redoutent et dénoncent les évolutions législatives à ce sujet, notamment un projet de loi adopté à l'Assemblée nationale en mars 2025 qui durcit les sanctions liées à l'organisation de soirées non déclarées (jusqu'à 6 mois de prison et 5000 euros d'amende) et la participation à celles-ci (1500 euros d'amende).

# Produits consommés

## Mode d'usage : quelques évolutions techniques

Si dans les espaces festifs, la majorité des produits sous forme de poudre sont consommés par voie nasale, et parfois avalés (parachute<sup>27</sup>), la manière de les sniffer peut varier :

- des traces réalisées sur divers supports (téléphones, etc.) avec parfois des espaces dédiés, mais plus souvent dans les toilettes, sont sniffées au moyen de RTP (roule-ta-paille) ou autres (feuille de papier, billet de banque, etc.) ;

- le produit peut être directement sniffé à même une clé (de voiture ou autre), ou via une petite cuillère intégrée au contenant. Ce mode de consommation s'est notamment développé avec l'usage de kétamine prise par très petites doses régulières dans la soirée (« clefs de Ké »), et évite aux usagers d'avoir à s'installer quelque part pour réaliser une trace (plus discret, et plus pratique) ;

- des « snorters » facilitent également quant à eux la prise de produit, outil permettant de délivrer une quantité égale de poudre en tournant une molette intégrée au contenant, dans lequel le produit aura pu être préalablement préparé (écrasé finement).



Le vapotage est également en vogue, les cartouches pouvant contenir du cannabis sous diverses formes (dilué dans le e-liquide, concentré de THC), des cannabinoïdes hémi-synthétiques (HHC) ou de synthèse (souvent dénommés PTC) ou encore de la DMT (observée plusieurs fois consommée ainsi cette année, cf. p. 50). L'usage du vaporisateur à cannabis reste quant à lui observé très occasionnellement en espace festif, mais plus régulièrement dans des soirées en espaces privés.

Snorter, TREND 2024

## Les produits systématiquement présents

Outre le cannabis largement présent sur l'ensemble des scènes (herbe comme résine, et parfois sous forme de space-cake en free party), les produits consommés sur l'ensemble des espaces festifs sont des stimulants (cocaïne, MDMA, et cathinones) ainsi que la kétamine, observées en clubs, bars, salles de concerts, open-air, free-party, teknivals, etc.

### Cocaïne

La cocaïne est majoritairement sniffée, l'usage par voie fumée restant à la marge dans les espaces festifs même s'il a été plus souvent rapporté en free party et teknival notamment, mais aussi parfois en club et salle de concert lorsqu'un espace extérieur permet de fumer discrètement. Si les demandes de pipe à crack augmentent sur les stands de RdDR, elles peuvent être récupérées par des personnes qui en feront un usage ultérieur au domicile par exemple, mais aussi être destinées à fumer d'autres produits dont le cannabis et la DMT, plus rarement la méthamphétamine. Des usages de cocaïne fumée sont particulièrement rapportés chez un public de travailleurs saisonniers en stations de ski, la cocaïne étant consommée sur des temps à la fois festifs et quotidiens.

<sup>27</sup> Un parachute est une petite boule de papier à cigarette dans laquelle est enveloppée une dose de poudre (MDMA, cathinones, amphétamines) destinée à être avalée telle quelle.

#### *MDMA*

La poudre et les cristaux de MDMA sont sniffés ou consommés en parachute, mais la MDMA circule sinon majoritairement sous forme d'ecstasy, qui sont avalés ou plus rarement sniffés. Les logos observés sont sensiblement les mêmes que les années précédentes (*punisher, casa del papel, pablo escobar, Kim Jong un*, etc. cf. page 24).

#### *Cathinones*

Les cathinones sont principalement dénommées « 3 » par les usagers, qu'ils pensent -à juste titre ou non- consommer de la 3-MMC, ou que ce terme soit utilisé de manière générique pour désigner toutes les cathinones sans nécessairement que l'usager sache quelle molécule il consomme. Il s'agit parfois de 3-CMC, mais également de plus en plus souvent de 2-MMC. Les cathinones sont de plus régulièrement vendues sur place, entre 30 et 40 euros le gramme, parfois même plus fréquemment que la cocaïne dans certaines soirées.

*« La cocaïne est en diminution par rapport à l'année dernière. Et la "3" qui monte ça remplace quoi [...] il y avait très peu de dealers de "3", ça se trouvait jamais en soirée. Maintenant, il commence à en avoir à nos soirées. » [Homme 26 ans, organisateur de soirée depuis 8 ans]*

*Moins cher, plus facile d'accès, bon compromis entre l'ecstasy, la cocaïne, en termes d'effets, en termes de prix. » [Homme 27 ans, DJ, producteur de musique techno]*

En plus de leur coût moindre par rapport à la cocaïne, les cathinones attirent également les usagers qui cherchent à ne pas être dépistés positifs aux tests salivaires routiers.

Au-delà des observations ethnographiques en espaces festifs, de plus en plus de professionnels mentionnent la « 3 » comme plus souvent présente dans le discours de leur patients, qu'ils exercent en service d'addictologie, soient médecins généralistes, infirmières scolaires, intervenants en santé sexuelle hors chemsex, etc.

*« Nous on intervient dans des missions locales, au planning familial, etc. La 3, elle est partout, elle est partout, [au fin fond] de l'Auvergne, où l'infirmière de collège dit « moi, je suis démunie face à toutes ces personnes qui font référence à ces produits ». Ils sont même pour certains, plutôt jeunes [les usagers de « 3 »...] et des hommes, des femmes. On intervient aussi en club libertin, multipartenaires, il y a aussi des femmes qui ont des sachets de 3. » [Intervenant dans une association de santé sexuelle]*

#### *Kétamine*

Enfin, la kétamine continue de se faire une large place dans les consommations en espaces festifs, presque exclusivement consommée par voie nasale (de rares témoignages d'injection intramusculaires sont mentionnés). Elle s'est particulièrement généralisée sur des festivals de petite et très grande taille (dont celui d'Aurillac), des teknivals et des free-party, mais est aussi très présente en clubs et salles de concerts, et fait désormais partie des consommations du public de travailleurs saisonniers en stations de ski. Elle est aussi de plus en plus présente en soirées privées en squats ou dans des appartements, certains observateurs indiquent l'avoir même davantage observée que l'usage de la cocaïne dans ces espaces. La kétamine est vendue également de plus en plus fréquemment en espaces festifs à des prix qui diminuent depuis 2 ou 3 ans, et parfois toujours préparée<sup>28</sup> sur place dans des camions en free-party lorsqu'elle est apportée sous forme liquide. Des professionnels exerçant en CSAPA, CJC et ELSA indiquent également son évocation plus fréquente par les patients. Son usage est

<sup>28</sup> Il s'agit de passer d'une forme liquide à une forme solide, en poudre, par une action d'évaporation, généralement réalisée au bain-marie.

beaucoup moins stigmatisé que par le passé sur l'ensemble des espaces festifs, y compris via le terme « kétausore » qui est moins présent ou même moins déprécié.

La kétamine peut être appréciée pour ses effets dissociatifs et psychédéliques, le k-hole parfois volontairement recherché, ou pour ses effets plus légèrement stimulants et désinhibants lorsqu'elle est prise en petite quantité dans le cours de la soirée.

*« J'ai des potes ils font des autoroutes [trace de grande taille], moi maintenant j'en prends le tiers. Avant je cherchais plus la dissociation, la perche. Maintenant c'est plus en mode [soft]... le mode k-hole ce serait à la maison...[sinon] c'est vraiment un truc d'échappatoire à la réalité, dissociatif. »*  
**[Usagère 26 ans]**

*« Nous qui travaillons en psychiatrie, c'est impressionnant à quel point cela [le fait de consommer nous-mêmes de la kétamine] nous permet réellement de comprendre le terme de « dissociation » qu'on utilise tous les jours pour nos patients...t'as ce truc très léger, vraiment l'impression d'être anesthésié, en apesanteur, dans le coton...et derrière le fil de la pensée se déconstruit, tu n'arrives à rien construire, et il y a toujours à un moment donné où il se perd de nouveau et tu es dans un genre de néant... »*  
**[Usager de kétamine, 33 ans, infirmier en milieu hospitalier]**

La kétamine convient ainsi à des temporalités différentes, *before, after* voire juste avant le coucher. Elle peut être préférée à d'autres produits (à l'alcool, la cocaïne ou la MDMA notamment) pour ses moindres effets secondaires, pour les « calories en moins » par rapport à l'alcool, etc. Elle peut également être prise en association avec ceux-ci (cocaïne, amphétamine, cathinones, MDMA) pour obtenir des effets spécifiques. Les motivations liées à la non-détectabilité au test salivaire routier sont également toujours largement mentionnées.

En parallèle de son usage festif, d'autres motivations à la consommation sont évoquées par les usagers, et notamment des fonctions curatives : contrer les douleurs (de dos, de règles, etc.), les angoisses, la dépression, aider à la redescente de produit après une cession de consommation (notamment de stimulants) ou au sevrage sur le long terme d'autres produits (alcool et opiacés notamment y compris TAO). Ces usages peuvent ainsi devenir quotidiens, en plus de la consommation sur les temps festifs.

*« Dans toute la panoplie [des drogues disponibles] j'ai cherché ce qui me canalise, ce qui me fait du bien, un truc qui permet de me canaliser, surtout mes angoisses ma colère et mon stress... j'ai jamais bu tous les jours par exemple, par contre avec la kétamine j'ai trouvé ce qui me faisait du bien au quotidien. »*  
**[Usager, 25 ans, fréquentant divers espaces festifs]**

*« J'ai noté un effet un peu antidépresseur. Quand je vais très mal, la kétamine ça me permet de pas aller dans des phases aussi mauvaises que ce que je pouvais aller avant, ça va pas me faire aller vraiment bien, mais ça m'évite le pire, sur les 1 ou 2 jours suivant la consommation. »*  
**[Usagère, 21 ans, fréquentant divers espaces festifs]**

## Des produits parfois présents, indifféremment selon les espaces

Les produits suivants peuvent être moins systématiquement observés que les précédents, mais ne sont pas nécessairement réservés à certaines scènes pour autant.

C'est le cas des **amphétamines**, qui se font néanmoins plus rares en club qu'en free-party où elles sont parfois vendues.

Les **poppers** sont également consommés régulièrement sur la plupart des espaces mais plus fréquemment en clubs et salles de concert, par un public plutôt jeune, et son odeur caractéristique le rend facilement repérable.

Le **LSD**, reste plus diffusé en espace festif extérieur sur des petits ou plus gros événements (free-party et teknival, mais aussi open-air), et plusieurs fois observé consommé en spray cette année.

Le **GHB/GBL** a été observé plus fréquemment que les années précédentes (avec plus souvent du matériel demandé sur les stands de RdRD pour le consommer). Il reste néanmoins marginal dans les espaces festifs, mis à part dans les soirées affiliées aux scènes LGBT et sur des temps d'*after*. Il peut être également apprécié en free-party du fait de sa non-détectabilité aux tests salivaires routiers. Ailleurs, son usage reste très confidentiel, sans vente sur place, et parfois directement ciblé par des discours de rejet de la part des organisateurs.

Enfin, le **protoxyde d'azote** n'est que peu consommé en espaces festifs en établissements ou extérieurs, mis en part dans des soirées d'étudiants en médecine et dans quelques free-party de taille importantes. Il peut également être jugé indésirable (des mentions fréquentes indiquent « pas de ballons »), avec des arguments également liés aux déchets qu'il implique (les contenants et les ballons). Son usage par des personnes relativement jeunes reste observé en dehors de ces espaces, cf. encadré ci-dessous.

### Les usages de protoxyde d'azote hors des espaces festifs

Déjà évoqué depuis 2021, les consommations de protoxyde d'azote par des jeunes originaires de quartiers populaires sont toujours observées cette année en région lyonnaise et grenobloise, mais aussi dans de plus petites villes alentours. Il est consommé avec du cannabis et de l'alcool, mais parfois aussi en alternative à ces produits : parce que l'alcool n'est pas envisageable pour des raisons religieuses, ou pour éviter d'être porteur de l'odeur (de même que le cannabis) lorsque les usagers rentrent chez eux pour les plus jeunes vivant chez leurs parents. Cela concerne de jeunes hommes mais aussi des jeunes femmes, bien que celles-ci puissent être également stigmatisées par leurs pairs, au regard de ces consommations jugées peu respectables vis-à-vis des attentes liées à la féminité (comme c'est le cas pour l'alcool et l'état d'ivresse au sens large).

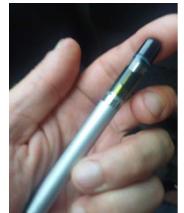
Les forces de l'ordre observent régulièrement ces usages lors de leurs surveillances dans certains quartiers, et notamment sur les points de deal, lorsqu'il est aussi consommé par des jeunes durant le temps où ils y travaillent. En établissement pénitentiaires le protoxyde d'azote est également consommé par des détenus qui réussissent à l'obtenir via des parloirs ou par projections, même si cela reste rare.

Dans les rues des plus grandes agglomérations (région lyonnaise et grenobloise), les bonbonnes contenants le gaz sont toujours très visibles, parfois de très grande tailles (tank de plusieurs kilos, avec poignées), sur les bords de routes mais aussi dans des espaces qui sont fréquentés par des usagers de divers produits (parc, parking, et abords des lieux où sont vendus du cannabis et de la cocaïne). Plusieurs communes ont pris cette année encore des arrêtés préfectoraux qui interdisent l'usage sur la voie publique du protoxyde d'azote, et des mairies mènent des campagnes de préventions, notamment dans le cadre scolaire.

## Autres produits fréquents en free-party

Certains produits sont plus exclusivement observés dans les free-party et teknival, tels que le **2cB** (consommé sous forme de gélule, de parachute ou en comprimé), les **champignons hallucinogènes**, et **l'opium**.

C'est également le cas de la **DMT**, qui a été plus souvent mentionnée cette année que les précédentes, à la fois par les observateurs TREND dans les espaces festifs ainsi que par les intervenants des associations d'autosupport ou de CAARUD qui y interviennent. Le mode d'usage majoritaire reste la voie fumée (parfois au moyen de pipe à crack) mais elle a aussi été observée consommée, et vendue, diluée dans du e-liquide et vapotée (la cigarette entière vendue 80 euros et 50 euros la cartouche).



*Cigarette électronique de DMT,  
TREND 2024*

Très à la marge ont été observés des usages de **1P-LSD**, ainsi que de **cannabinoïdes de synthèse** consommés sous forme de e-liquide et dénommé PTC (« pète ton crâne ») terminologie également employée souvent par de jeunes usagers rencontrés dans des CJC et dans des collèges et lycées.

## Problématiques liées aux usages

Les problématiques exposées ici sont celles qui surviennent directement dans les soirées (observées par les associations de RdRD, par les observateurs TREND, par les services des urgences qui ont à prendre en charge des cas qui y surviennent, par les usagers qui en font mention lors des entretiens) et celles qui peuvent advenir sur le long terme (évoquées par les usagers et des professionnels en addictologie).

### Durant les soirées : difficulté de gestion des effets et risques de surdosage

Durant les soirées, les principales problématiques sont liées à des surdoses de produits ou des interactions entre ceux-ci. La difficulté de certains usagers à gérer les effets a été à l'origine de nombreux accompagnement à la réassurance par les intervenants en RdRD. Sont mentionnées des difficultés à parler, voire à respirer, des crises d'angoisse notamment durant la « montée » du produit, des bad-trips plus ou moins longs, des pertes de sensations corporelles, et parfois des pertes de connaissances (*k-hole* s'agissant de la kétamine).

C'est principalement la MDMA et la kétamine qui sont concernées, plus à la marge le LSD et les cathinones, en plus de l'alcool très systématiquement consommé avec ces produits et qui contribue directement aux effets de surdosage. C'est généralement une mauvaise gestion des quantités consommées qui est incriminée par les observateurs, et qui est le fait d'usagers souvent mal informés, qui « *prennent des traces de ké comme si c'était de la coke* » [Intervenante en RdRD], ou des cachets d'ecstasy en entier lors des premières consommations. La jeunesse des usagers mais aussi le manque de transmission par les pairs et l'absence de stand de RdRD dans de nombreux événements est souligné pour expliquer la fréquence de ces événements. Les effets parfois erratiques de la kétamine sont aussi mis en avant par des usagers mentionnant la difficulté de les anticiper et se faisant surprendre parfois par leur intensité alors qu'ils en sont des consommateurs réguliers. Les équipes de RdRD sont de plus en plus habituées à prendre en charge des *k-hole*, et cette montée en compétence leur permet la plupart du temps de ne pas avoir besoin de solliciter l'intervention de secouristes. Des usagers eux-mêmes sont également amenés à prendre en charge certains de leur proches qui peuvent faire régulièrement des surdoses de kétamine. « *Les K-hole c'est gérable, c'est un vom, un dodo* » [femme, 22 ans, organisatrice de soirée et bénévole dans une association de RdRD].

## **Quand l'usage devient très fréquent : risque addictif et dommages corporels**

Les problématiques rapportées liées aux usages fréquents concernent la cocaïne, la MDMA et la kétamine.

Le développement d'une addiction est mentionné pour la cocaïne dont l'usage peut déborder les temps festifs et devenir très régulier, voire quotidien. À la marge les cathinones sont aussi évoquées à ce sujet, plus rarement la MDMA. L'addiction à la kétamine est quant à elle favorisée par le fait que l'accoutumance au produit survient relativement rapidement, avec la nécessité d'augmenter les doses parfois à l'échelle d'une même cession de consommation. Mais l'installation d'une problématique addictive peut également être favorisée par la multiplicité des effets de la kétamine (antalgique, anxiolyse, aide à la gestion d'autres produits, etc. cf. p. 47) et donc des motivations à l'usage.

Les problèmes de cloisons nasales peuvent survenir pour l'ensemble des produits sniffés mais ils sont particulièrement rapportés pour les plus corrosifs d'entre eux, notamment la cocaïne et les cathinones, mais également la kétamine lorsqu'elle est prise en quantité importante. Certains usagers ont connu des perforations de la cloison nasale.

Les problématiques urinaires liées à la kétamine sont évoquées par de nombreux usagers et membres d'association de RdRD, et peuvent également faire l'objet de consultations via les urgences hospitalières. Les usagers se plaignent de douleur à la miction (dysurie), d'impossibilité d'uriner ou au contraire de l'envie extrêmement fréquente jusqu'à plusieurs dizaines de fois par jour (polyurie), l'impossibilité de se retenir, des fuites urinaires, ou encore la présence de sang dans les urines (hématurie). Ces conséquences peuvent survenir plus ou moins rapidement après le début d'usages très réguliers de kétamine (quelques mois ou quelques années) et peuvent durer longtemps après la fin des consommations, voire être irréversibles.

A la marge, des usagers consommant la MDMA par voie fumée mentionnent des douleurs dentaires importantes, et des dents qui peuvent s'abîmer rapidement après avoir initié ce type de consommations.

Les conséquences liées aux usages de protoxyde d'azote, notamment les troubles neurologiques (résultant de myélopathies) mais aussi des troubles cognitifs, sont rapportés par des services hospitaliers spécialisés et quelques CSAPA ainsi que par le CEIP qui les consignent. Ceux-ci ne sont néanmoins pas observés ni mentionnés par des usagers et intervenants dans les espaces festifs qui font l'objet des investigations du dispositif TREND.

# Consommations et sexualité

Le recours à l'usage de produit dans un cadre sexuel et quel que soit l'orientation sexuelle (homo ou hétérosexualité) des personnes, est peu documenté à l'exception des pratiques de chemsex qui font l'objet d'investigations spécifiques. Néanmoins, ces consommations sont abordées, spontanément ou non, dans le cadre des entretiens menés dans le cadre de TREND ou par des personnes lors de consultation dans divers services (CSAPA, centres de santé sexuelle, etc.). Les investigations menées en 2023 exposaient les différents contextes de sexualité où l'usage de produits pouvait apparaître (sexualité collective/sexe-party, ou en binôme, couple ou non). Dans ce cadre toujours, les principaux produits cités restent le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy et les cathinones, parfois également la kétamine, et plus rarement le GHB/GBL. Les motivations à l'usage sont multiples, allant de la désinhibition et la recherche de sensations accrues de plaisir, à la volonté d'anesthésier une partie de sa conscience et de ses sensations corporelles, en lien ou non avec des difficultés relationnelles, sexuelles, issues de divers traumatismes.

*« C'est un facilitateur de fou d'un point de vue sexuel, je trouve, la ké, parce que la douleur, elle n'existe plus. Le rapport à tous les champs de corps, qui peuvent être traumatisés, c'est oblitéré. Tout ça n'existe plus. Donc, en fait, tu n'es qu'un être de oui quand tu es sous kétamine [...] »*  
[Usagère, 23 ans]

L'association d'auto-support Keep-smiling a mené une étude (par questionnaires, entretiens et focus groupes) en 2024 sur les liens entre consommations de drogues et pratiques sexuelles<sup>29</sup>, afin de pointer les facteurs socio-démographiques et individuels qui influent sur « la consommation sexualisée de produits psychoactifs ». L'enquête s'intéresse notamment aux effets des produits sur la capacité à déterminer, exprimer, et respecter, le consentement. Elle fait apparaître diverses motivations à l'usages : la désinhibition (pour 58 % (N = 568) des personnes répondant), la recherche de plaisir (45 %), et l'expérimentation de nouvelles pratiques sexuelles (35 %). Des variations importantes sont constatées en fonction du genre des répondants (par exemples les usages relatifs à la gestion des traumatismes sont mentionnés pour plus de la moitié des répondants transgenres, contre 10 % des hommes cisgenre et 24 % des femmes cisgenre).

## Pratiques de chemsex

### Espaces du chemsex

Les espaces dans lesquels peuvent avoir lieu des pratiques de chemsex restent tout à fait similaires aux années précédentes. Ces pratiques sont principalement documentées sur la région lyonnaise, sachant que les chemsexeurs résidant dans de plus petites villes ou en milieu rural se déplacent généralement dans les plus grandes agglomérations de la région ou plus loin selon où ils résident (Genève, Nîmes, Marseille).

Ces espaces sont principalement :

- des appartements, où la plupart des « plans » (moments de sexualité) qui réunissent plusieurs personnes se déroulent désormais avec l'usage de produits (cf. encadré page suivante). « *C'est rare qu'il y ait des touz [partouze] sans produit, si c'est des plans à nombreux, y'a toujours des chems [produits] »* [Chemsexeur, environ 25 ans]

<sup>29</sup> <https://www.federationaddiction.fr/actualites/publics/consommation-sexualisee-et-consentement-une-enquete-de-keep-smiling-met-en-lumiere-les-risques-et-enjeux/>

- des lieux de rencontres extérieurs (les parcs de la Feyssine et de Miribel restent les plus cités) même si ceux-ci sont décrits comme de moins en moins fréquentés. Ce sont plutôt des stimulants (cathinones et cocaïne) que du GHB/GBL ou de la kétamine qui sont consommés, du fait de la nécessité de conserver une forte vigilance au vu du risque potentiel d'agression homophobes dans ces espaces publics.

- des établissements où sont organisés des soirées affiliées à la culture gay ou LGBTQIA+ avec des espaces dédiés à la sexualité, y compris dans celles où s'observent une diversité de public. Les établissements plus communautaires sont par ailleurs toujours moins nombreux, et des usagers regrettent la perte du « charme culturel » associé à ceux-ci, et le nécessaire report sur les soirées plus ponctuelles en établissement généralistes et où les publics sont plus divers. Parfois les consommations ne s'y déroulent pas directement, notamment dans des établissements types sauna, fréquentés par des personnes qui ont consommé en amont et s'y rendent sous l'effet des produits pour profiter de ceux-ci dans le cadre d'une activité sexuelle. La ville de Genève conserve plus d'établissements de ce type, où se rendent des chemsexeurs vivant en France, plus encore lorsque l'entrée est gratuite.

## Usage d'Internet et des applications dans la diffusion des pratiques de chemsex

**Les applications utilisées pour les rencontres restent similaires aux années passées** (Grindr, Roméo, Hornet) où les propositions de plans à plusieurs sont toujours mentionnées comme impliquant quasi systématiquement des consommations de produits. Le site Internet « les pompeurs » est plus fréquemment cité, préféré aux applications jugées « trop envahies par des publicités » dans leur version non payante. Elles sont parfois aussi réputées être fréquentées par des profils de personnes trop différents, ce qui rend difficile de saisir au plus vite les intentions des unes et des autres, contrairement à ce site. Suite à l'arrestation du PDG de Telegram à l'été 2024 et à la fermeture du site coco.gg (cf. encadré page 15), des usagers se sont reportés sur des applications comme Snapchat afin de trouver à la fois des plans et des produits. L'annonce des plans se fait toujours régulièrement sans mention directe du terme *chemsex* mais avec des termes qui restent évocateurs (*plan planant, chill, perché, open cam, etc.*) L'usage de l'emoji fusée est devenu presque systématique.

**L'usage des caméras des téléphones portables** a été régulièrement observé durant les plans chemsex, que la vidéo soit uniquement destinée à un usage privé et personnel par la suite, ou qu'elle serve à alimenter le contenu de plateformes en ligne (notamment Onlyfan, Myfan, etc.) parfois diffusée en direct. Certains plans organisés via des sites en particulier semblent coutumiers du fait, « *les personnes qui n'aiment pas se faire filmer ne vont pas sur les pompeurs* » [Chemsexeur, la trentaine], et ces vidéos semblent plus fréquentes à une heure tardive lorsqu'elles sont diffusées en direct.

« *Je trouve que passé 1 h du matin [y'a plus souvent] des caméras posées dans des angles de salon ou de pièces de maison avec des partouzes, des prises de produits, y'a aussi des trucs où bah faut être un peu connaisseur, c'est à dire tu vois pas de prod' il y a rien qui te laisserait sous-entendre. Par contre quand t' observes les pratiques : en gros il s'astique pendant 2 h le gars il bande mou comme un escargot, il a les yeux qui partent en arrière, il se filme très peu le visage il y a un bordel de dingue sur les tables et tout autour, tu sais clairement que c'est un plan chemsex en fait.* » [Observateur TREND]

Si les films sont réalisés après avoir obtenu l'accord des participants, qui accepteront ou non de montrer leur visage (plutôt lorsque les vidéos sont destinées à un usage privé), cela peut également avoir lieu à leur insu. Cela conduit certains organisateurs de plans *chemsex* à imposer aux personnes de déposer leur téléphone à leur arrivée pour éviter le risque de prise d'images sans consentement.

Parallèlement, les **pratiques de chemsex « à distance »** (que certains nomment « *chemschems* » pour souligner l'absence de sexualité avec partenaires) sont toujours mentionnées mais dans une moindre mesure que les années précédentes et notamment post-covid de 2021 à 2023. Elles sont rendues possibles par les vidéos précédemment évoquées, ou par le visionnage de films pornographiques où sont parfois mises en scène des consommations, mais aussi par les applications où un usager seul derrière son écran peut aussi contribuer en se filmant en train de consommer et de se masturber. Des sites spécialisés payant permettent de communiquer directement avec une ou des personnes se filmant, lesquelles exercent ainsi une activité de travail du sexe quand elles sont rémunérées pour réaliser des actes ordonnés par une personne connectée.

Les motivations évoquées pour ces diverses pratiques de *chemsex* « à distance » restent similaires aux années précédentes :

- par manque d'accès aux plans du fait d'un isolement géographique ou d'une appréhension à rencontrer directement des personnes (par timidité ou crainte de relations non sécurisantes) ;
- par recherche de sécurité vis-à-vis des risques de violences subies ou de vols dans les plans, et des risques de surdosage de produits, avec une meilleure gestion seule au domicile ;
- mais aussi du fait d'une déception régulièrement vécue à la suite de plans où la sexualité n'était pas au rendez-vous.

« [Ils disent] : "Bah c'est toujours la même chose dans les chill [plan chemsex], de toute manière, on baise pas, les mecs sont sur les téléphones, donc bah, je suis chez moi et puis je prends mes produits, puis je tchatte avec des mecs sur Grindr et puis c'est suffisant" » **[Illustration de propos de chemsexeurs rapporté par un intervenant en santé communautaire]**

## Profils et parcours des *chemsexeurs*: des constantes et des variations

Les profils des personnes pratiquant le *chemsex* sont toujours variés en termes d'âges (entre 20 et 50 ans en majorité mais parfois plus jeunes ou plus âgés) ainsi que d'origines et de conditions sociales. À ce propos un certain nombre de *chemsexeurs* rencontrés sont étudiants.

Leurs modalités d'engagement dans les pratiques de *chemsex* sont diverses, avec des liens communautaires plus ou moins resserrés, de même que leur entrée dans la pratique et leurs motivations à celle-ci : exutoire face à une activité professionnelle intense ou au contraire du fait de la vacance liée à l'absence d'emploi, lien avec le travail du sexe (comme escorte ou comme client), histoire personnelle/amoureuse ayant conduit à l'expérimentation ou au contraire à l'arrêt des consommations, etc. Les plus jeunes d'entre eux ont pu parfois faire leur entrée dans la sexualité avec des pratiques de *chemsex*, et leur jeune âge lors des consultations est souligné par des intervenants.

« - Certains disent qu'ils ont commencé à 15-16 ans, à faire du chems, et là, j'en ai qui ont 18 ans, qui sont venus faire une demande d'accompagnement, en début d'année. Avant, ils avaient plutôt 22 ans... »

- Ouais, donc à 18 ans, ils ont déjà 2-3 ans de pratique » **[Intervenants en association de santé communautaire]**

En grande majorité, les personnes pratiquant le *chemsex* rencontrées dans les structures d'accompagnement (CSAPA, CAARUD, centres de santé sexuelle) prennent la PrEP (prophylaxie préexposition) de manière continue ou discontinue, ou sont séropositives au VIH et sous traitement.

## Modes d'achat et produits consommés

Les modes d'achats restent principalement le recours à des livreurs et à Internet, via des sites Internet (pour les cathinones) ou des comptes sur applications (dont certaines sont aussi des applications de rencontres). Certains de ces comptes de revente se sont spécialisés dans les produits destinés à être consommés lors de pratiques de chemsex, proposant à la fois du GBL, des cathinones, des produits érectiles (Viagra®) et des anxiolytiques<sup>30</sup>. A la marge, des comprimés de PrEP peuvent également être vendus, mais plus souvent par des usagers-revendeurs qui participent également aux soirées. En effet, les produits peuvent également être vendus durant la soirée, ils sont parfois même intégrés dans le prix d'entrée (pratique plus souvent rapportée à Genève dans une optique de sélection sociale, avec par exemple un tarif de 100 francs suisses pour 3 grammes de cathinones, permettant de s'assurer que les convives ne viennent pas uniquement pour consommer des produits amenés par d'autres).

Concernant les produits consommés, ceux-ci restent en majorité centrés sur le trio **GBL-cathinones et kétamine**. Ils peuvent parfois être directement mélangés pour obtenir des effets spécifiques, qu'ils soient consommés en ingestion (GBL, plus rarement cathinones) ou en sniff (cathinones et kétamine) en injection (cathinones) et plus rarement en plug (GBL, cathinones).

S'agissant de la kétamine, son usage est devenu régulier dans les pratiques de chemsex alors qu'il était plus occasionnel par le passé, et la kétamine est également consommée parfois sur des temps annexes.

*« Je me souviens, y'a quelques années le première échange qu'on a eu autour de TREND où moi, je t'avais dit franchement la ké j'en entends presque pas parler quoi. Là, je dirais plutôt "qui ne m'a pas parlé de ké cette année?", c'est la déferlante de ké. Tout le monde, tous les profils, tous les contextes. Ils ont tous à un moment de la ké, que ce soit l'after, le lendemain dans la semaine, il y a toujours la ké dans une histoire, de toute façon. Mais pas injectée, que sniffée ; »* [Observateur TREND]

De nombreux pratiquants de chemsex, à l'instar d'usagers des espaces festifs (cf. p 47), utilisent pour toutes les cathinones la dénomination « 3 » en référence à la **3-MMC** mais sans qu'il s'agisse toujours de cette molécule, la poudre pouvant aussi être de la **3-CMC** ou encore d'autres cathinones.

*« La 3, la 3M, c'est ce qui revient le plus souvent, 3 et 3M tout s'appelle 3 et 3M en fait... "c'est quoi que t'as, de la 3 ? Ouais, mais de la 3 quoi ? Ah bah je sais pas, de la 3 quoi !" Bah voilà en fait tout ce qui est en poudre blanche c'est tout de la 3 ; »* [Observateur TREND]

De plus en plus d'usagers indiquent consommer de la **2-MMC** ou de la **NEP** (N-Ethylpentedrone, une autre sorte de cathinone) regrettant généralement des effets moins appréciables que la 3-MMC qu'ils ont pu connaître. Certains cherchent ainsi dans d'autres molécules, ou mélanges de molécule (par exemple cocaïne + 2-MMC, ou 2-MMC + NEP), des effets s'en rapprochant, mais qu'ils jugent rarement satisfaisants, qu'il s'agisse de l'**alpha PHP ou PVP** (autre cathinone appartenant à la famille des pyrovalérones) jugé trop puissant, ou des autres cathinones se révélant toujours décevantes.

*« La 2, le rush, il est beaucoup moins fort et beaucoup moins long. Du coup, ça demande plus d'injections, plus de risques aussi. Et puis, tu n'as plus cet effet de chaleur, qui t'enveloppe et qui est hyper agréable en soi...La 2 il n'y a plus ça. »* [Chemsexeur, la trentaine]

<sup>30</sup> Une affaire à Lyon rapportée dans la Presse locale mentionne l'arrestation de personnes vendant spécifiquement à des chemsexeurs les produits suivants : GBL, 2-MMC, NEP, Viagra®, seringues et pipes à crack (qui peuvent être utilisées pour fumer de la méthamphétamine ou des cathinones). À noter que la 3-MMC est absente, sans qu'il ne soit indiqué si la 2-MMC pouvait être vendue pour de la 3-MMC aux clients.  
<https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2025/02/21/un-chinois-et-son-mari-a-la-tete-d-un-trafic-de-drogues-de-synthese>

La **3-MMA** a néanmoins pu être mentionnée comme plus appréciée que la **3-CMC** ou la **2-MMC**. La **méthamphétamine** est également recherchée dans cette optique mais toujours rarement disponible, mise à part à Genève, et le passage à la « tina » (autre nom de la méthamphétamine) est rapporté avec des conséquences sanitaires et sociales plus rapides que les cathinones.

*« Et on se rend compte que les conséquences, les effets pour les usagers toxico-dépendants sont pas les mêmes [avec la métamphétamine] qu'avec la 3-MMC, on est beaucoup plus rapidement dans des situations d'isolement social, beaucoup plus rapidement des conséquences financières parce que le coût est plus le même du tout. Et du coup, une augmentation du nombre de situations de violence entre usagers, d'agression, de deal, de recours à la prostitution pour pouvoir financer ses consommations. » [Intervenant en santé communautaire, Genève]*

A Genève mais aussi à Lyon, la **cocaïne** est de nouveau plus souvent citée depuis un an, comme une valeur sûre en comparaison des autres cathinones.

*« Quand je prends de la coke, je ne suis jamais déçu. [...] La qualité elle est quasiment toujours pareille. Ça coûte un peu plus cher puisque de toute façon, le prix de la coke est pas mal descendu, on est à 60 euro pour 1 gramme, 110-2, 150-3. Alors que tu es à 110 avec 3 grammes de 2 [MMC]. Tu es à 150 avec 3 grammes de C, ben les 40 balles, tu les mets pour être sûr de ne pas louper ta soirée, tu vois. [...] Ben vaut mieux de la coke qu'une mauvaise 3, enfin qu'une 2 quoi. Après tu ne retrouveras pas l'effet de la 3 parce que ce n'est pas une cathinone, mais ça fait l'affaire, tu vois, ça fait largement l'affaire par rapport à la 2 ». [Chemsexeur, la quarantaine]*

D'autres produits sont consommés également : très fréquemment le **poppers** (parfois dilué dans une boisson gazeuse pour être inhalé) ; plus occasionnellement la **MDMA** ; et très à la marge le **2-FDCK** (analogue de kétamine vendu sur Internet, parfois en spray) ou encore du **chloraéthyl** (Aérosol Dr. Henning®) vendu sur Internet et utilisé dans le cadre de pratique de fist du fait de ses propriétés vasodilatatrices, relaxantes et désinhibantes. **Viagra®**, **Cialis®**, et **benzodiazépines**, restent d'usage courant pour réguler les effets des produits (aide à l'érection, à la gestion de la redescente et du sommeil).

## Pratique de RdRD, problématiques sanitaires et sociales, et prises en charge

Les problématiques sanitaires qui peuvent survenir pour certains pratiquants concernent principalement les surdosages de GBL et de kétamine, les dommages corporels liés à l'injection de cathinones, les contaminations virales. Les autres problématiques sont d'ordre psychiques (développement d'une addiction aux produits et aux applications de rencontre en lien parfois avec un trouble de la sexualité, dépression et autres problèmes de santé mentale) et sociales (violences subies, dettes, mise à mal de lien sociaux, etc.).

Les **G-hole** sont très régulièrement rapportés, par des chemsexeurs les ayant vécus ou y ayant assisté, par des soignants les rencontrant, par le CEIP qui consignent les cas pris en charge aux Urgences. Dans le cadre hospitalier, ils sont probablement sous-estimés car peu déclarés et pas toujours établis sous cette dénomination. Ainsi, à Genève un projet de sensibilisation des équipes d'urgences est en cours, et à Lyon la situation est spécifiquement relevée.

*« Une problématique qu'on a, par exemple sur les Hospices, c'est que, de toute façon, le GHB n'est pas dosé, il n'est pas dans les screenings [il n'est pas recherché et/ou dosé hors des taux habituellement présent dans le corps humain, de manière à établir une consommation]. Après, ils [les personnes arrivant aux urgences en surdose de GHB] ont des tableaux très caractéristiques : ils font leur coma Glasgow 3, ils sont intubés, ils se réveillent, et puis ils partent et puis ils recommencent ! [...] Et donc les réas [personnels du service de réanimation], vu qu'ils savent très bien gérer, ils ne contactent pas forcément le centre Antipoison [...]. Et puis, du coup, dans les*

*requêtes, le GHB, des fois, il est caché dans un contexte de chemsex avec de la cathinone, tout ça. Mais en diagnostic clinique ou en mot-clé, ils ne ressortent pas tous. Mais probablement que, du coup, nous, ceux qu'on a là, ils sont sous-estimés* ». [Pharmacienne du CEIP]

Les cas les plus graves ayant entraînés des décès (au moins un en début d'année 2024), peuvent ne pas être répertoriés comme surdosage de GHB/GBL si la cause de la mort est consécutive d'un accident lui-même entraîné par la perte de connaissance (une chute par exemple).

Des chemsexeurs peuvent expliquer avoir intégré le risque de G-hole comme étant quasiment de l'ordre de l'inévitable dans un parcours de consommateur. Néanmoins, pour se prémunir des risques liés aux surdoses de GBL, les usagers peuvent mettre en place des techniques de RdRD et des protocoles spécifiques de prise en charge, comme par exemple noter les heures de prise sur leur verre, mettre un minuteur entre deux prise ou faire une capture d'écran, ou encore utiliser l'application « GSafe » qui formalise le suivi des doses consommées. Cela permet d'éviter la répétition trop rapprochées des prises et limite le risque de surdosage. Dans le cas où celui-ci surviendrait, des espaces sont parfois aménagés dans les appartements pour prendre soin des personnes en ayant besoin, mais la crainte de faire appel aux secours reste très présente et conduit rarement à les faire intervenir par peur qu'ils viennent accompagnés de la Police.

*« Soit il y a une absence totale de mise en place d'un protocole de prise en charge s'il y a un g-hole dans une soirée privée, c'est au bonheur la chance et ils veulent pas aborder le sujet parce que ça va porter malheur ; soit réellement ils ont mis en place quelque chose entre eux, même si le protocole n'est pas juste. Mais en tout cas, c'est quand même prévu qu'ils veillent les uns sur les autres et qu'il y ait une petite place dans une pièce, genre chill out pour mettre quelqu'un si ça allait pas. »*

[Observateur TREND]

**Les surdosages de kétamine** sont aussi rapportés, générant les mêmes mesures de prise en charge, ou non, des usagers. Elles résultent souvent d'une confusion entre le dosage de la cocaïne et celui de la kétamine, ou encore d'une inversion des produits par accident. Ainsi certaines personnes veillent à préparer sur des supports différents les divers poudres (« *ils disent qu'il y a une assiette pour la coke, une assiette pour la ké* » [Infirmier en CSAPA]).

**Les problématiques liées aux injections** sont toujours constatées, que celles-ci soient réalisées au niveau des bras, des jambes, voire des pieds et des mains. Le manque d'accès aux kits d'injection à moindre risque et d'une manière générale à tout le matériel de consommation, est fréquemment rapporté par des usagers. Ceux-ci ne connaissent pas toujours l'existence ou le fonctionnement des CAARUD, ni l'accueil qui peut leur être réservé, de même que dans les pharmacies. Le peu de maîtrise des gestes ou l'absence de transmission entre pairs, ainsi que la forte corrosivité des produits, entraînent des problèmes veineux importants (abcès, thromboses). Dans certaines soirées, des personnes peinant de longues minutes avant de réussir à s'injecter. « *J'ai eu le temps de monter et de redescendre après avoir sniffé avant qu'il arrive à faire son slam* » [chemsexeur environ 25 ans]. Les demandes d'accompagnement à l'injection sont fréquentes dans les CAARUD de la part de chemsexeurs, lorsque ceux-ci ont osé s'y rendre.

**Les problématiques liées à la dépendance physique et psychique** qui peut s'installer pour divers produits sont toujours rapportées. C'est notamment le cas pour les cathinones et le GHB/GBL, lequel nécessite parfois un sevrage hospitalier afin de réduire les risques sanitaires associés à son arrêt (à l'instar de l'alcool dont les symptômes de sevrage sont proches). Cette prise en charge n'est pas

toujours évidente, les services et notamment les cliniques où peuvent s'adresser les usagers ne s'estimant pas toujours compétents sur le sujet. Les personnes se trouvent alors en grande souffrance face à cette problématique sanitaire cruciale non prise en charge. C'est également le cas sur la ville de Genève, qui note une forte augmentation de cette problématique.

*« Depuis la fin d'année dernière aussi, et ça, c'est aussi la conséquence de la disparition de la 3, c'est qu'il y a des consommations de GHB qui ont augmenté et on s'est retrouvé avec des personnes qui avaient des états de dépendance physique au GHB, des personnes qui décrivaient des consommations horaires de GHB, depuis des semaines, voire des mois. Et notre grande difficulté, c'est de les faire prendre en charge en milieu hospitalier pour le sevrage, [des cliniques qui refusent] malgré les engagements motivationnels des usagers, mais par crainte de faire ces sevrages dans leur établissement, par méconnaissance des techniques de sevrage. [...] [Les gens arrivent] vraiment désespérés et ils attendent de nous. Et le fait de ne pas pouvoir leur répondre, c'est vraiment une détresse terrible avec une augmentation vraiment importante des idées suicidaires et puis une perte de confiance dans l'institution médicale et dans l'institution communautaire. Et du coup, on les perd donc ils commencent des sevrages à la con. Ils se font prescrire du Seresta® mais pas en quantité suffisante. Et puis du coup, bah ils s'abstiennent pendant une semaine puis le 8<sup>e</sup> jour, ils n'ont plus de comprimés, ils reprennent là. Donc ça, c'est vraiment un défi qu'on avait pas avant. Moi c'est la première fois en 4 ans que je suis confronté à des personnes qui ont cet usage-là de GHB. » [Infirmier en centre de santé communautaire à Genève]*

D'autres produits peuvent également entraîner une addiction lorsque les usages s'installent sur le long terme (notamment la kétamine). Par ailleurs, les risques de trouble de l'usage des produits sont majorés lorsqu'une addiction aux applications de rencontre existe également. L'installation durable dans les pratiques de chemsex, lorsqu'elles se corrélatent à ces problématiques addictives, peut également occasionner un trouble de la sexualité.

**Des contaminations virales** (VIH, VHC et VHB notamment) résultant du partage de matériel ou de rapports non protégés avec des personnes séropositives sans traitement, sont toujours rapportées. La difficulté d'accès à la PrEP pour les personnes exilées n'ayant pas d'AME est à ce sujet une problématique de santé publique notable, alors que la PrEP est très diffusée chez les chemsexeurs par ailleurs. Les **autres IST** (syphilis, chlamydia, gonorrhées, etc.) sont toujours mentionnées et généralement prises en charge par les CEGIDD sans difficultés majeures. Ces derniers développent de plus en plus de partenariats avec les CSAPA et CAARUD.

**Des cas de violence** sont toujours rapportés, qu'ils s'agissent de violences physiques (des guet-apens homophobes sont évoqués) et/ou sexuelles (non-respect du consentement, voire viols sur des personnes inconscientes), ou de vols d'objets ou d'argent. Face à cela, des personnes indiquent mettre en place des stratégies pour se prémunir : ne pas recevoir chez soi, prévenir un ami de l'adresse d'un plan, ne pas consommer de produits proposés sur place, voire ne plus pratiquer en lien direct avec d'autres personnes en privilégiant des pratiques « à distance » (cf. p. 53) etc.

Enfin, ce sont des **problématiques sociales et relationnelles** qui sont toujours évoquées, des dettes pouvant devenir conséquentes (avec parfois des demandes de mise sous curatelle), des séparations amoureuses, des liens rompus avec les amis et la famille, la perte d'un emploi, etc.

Ces problématiques, contribuent à altérer la santé mentale des usagers et conduisent à des états dépressifs associés parfois à des idées suicidaires. Des intervenants en santé communautaires indiquent d'ailleurs orienter occasionnellement vers le 31-14 (numéro national de prévention du suicide). La prise en charge aux urgences psychiatriques, suites à des cessions de consommations

entrant une grande détresse psychique, est parfois compliquée. En effet, les services n'acceptent généralement pas de recevoir des personnes encore sous l'effet de produits, et les urgences somatiques vers lesquelles ils sont alors orientés n'ont pas toujours de psychiatre disponible. Lorsque les usagers sont ainsi éconduits d'un service où ils ont parfois attendus plusieurs heures, des intervenants en santé communautaires expliquent que cela peut nuire au lien de confiance qu'ils avaient réussis à nouer avec eux avant de pouvoir les convaincre de s'y rendre.

Face à toutes ces problématiques et difficultés d'accès aux soins et au matériel de consommation à moindre risque, les services d'addictologie et de santé communautaire tentent de développer des modalités d'accompagnement diversifiées et les plus accessibles possibles. Ainsi sur Lyon l'association AIDES a pu mettre en place des permanences nocturnes certains soirs, ainsi que des consultations par visio et des contacts via les applications (« allez-vers numérique ») ; un centre de santé sexuelle a créé un groupe de parole à destination de chemsexeurs ; un service d'hôpital de jour dédié au chemsex va ouvrir prochainement, et d'autres initiatives ont lieu ailleurs en région.

# Annexes

---

## Annexe 1 : Glossaire

**AFD** : Amende forfaitaire délictuelle (contravention pour usage, mise en place à l'automne 2020)

**ANSM** : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**ARS** : Agence régionale de santé

**ATP** : Analyse ton prod', réseau d'analyse de produits à visée de RdRD, porté par la Fédération Addiction

**BDRIJ** : Brigade départementale de renseignement et d'investigations judiciaires (Gendarmerie)

**BS** : Brigade des stupéfiant, anciennement USES (unité stupéfiant et économie souterraine) auparavant GLSES (groupe de lutte contre les stupéfiants et l'économie souterraine)

**CAARUD** : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

**CJC** : Consultation jeunes consommateurs

**CRA** : Centre de rétention administrative

**CSAPA** : Centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie

**CEIP** : Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance

**DCT** : Division de la criminalité territoriale, anciennement DDSP

**ELSA** : Équipe de soins et de liaison en addictologie (dispositif intra-hospitalier)

**EPM** : Etablissement pénitentiaire pour mineurs

**HSA** : Halte soin addiction, nouvelle dénomination des SCMR

**INPS** : Institut national de la police scientifique

**LPS** : Laboratoire de police scientifique

**MILDECA** : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

**MNA** : Mineur non accompagné

**MSO/TSO** : Médicaments de substitution aux opioïdes, traitement de substitution aux opioïdes

**NPS** : Nouveau produit de synthèse

**OCLAESP** : Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique

**OFAST** : Office anti stupéfiants (auparavant OCRTIS : Office central pour la répression du trafic illicite)

**OFDT** : Observatoire français des drogues et des tendances addictives

**OQTF** : Obligation de quitter le territoire français

**PASS** : Permanence d'accès aux soins de santé

**PJ** : Police judiciaire

**PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse

**PrEP** : Prophylaxie préexposition

**RdRD** : Réduction des risques et des dommages

**SCMR** : Salle de consommation à moindres risques, devenue Halte soin addiction (HSA)

**SMPR** : Service médico-psychologique régional (unité de soins en santé mentale présent au sein d'un établissement pénitentiaire)

**SINTES** : Système d'identification national des toxiques et des substances

**TAO** : Traitement par antagonistes opioïdes

**TAPAJ** : Travail alternatif payé à la journée

**TSO** : Traitement de substitution aux opiacés (désormais dénommés TAO)

**TREND** : Tendances récentes et nouvelles drogues

**VSS** : Violences sexistes et sexuelles (aussi exprimées comme **VHSS** (violences et harcèlements sexistes et sexuels) ou **VSSG** (violences sexistes, sexuelles et de genre))

## Annexe 2 : Citer les origines géographiques, culturelles et communautaires des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics

*Réseau albanais, usagers originaires des pays de l'Est, usagers géorgiens, personnes originaires d'Afrique Sub-saharienne ou maghrébines...* Citer les origines géographiques, nationales ou culturelles des personnes est une question délicate, au risque que les informations soient utilisées à d'autres finalités que celles de l'auteur et du cadre de sa recherche, notamment dans le traitement politique et/ou médiatique qui pourrait en être fait.

La restriction en France des statistiques ethniques (ou dites raciales/de la diversité) et de la collecte de données liées à l'origine des individus est ainsi sensée prévenir le risque de l'identification/assignation communautaire, de la stigmatisation, voire de la justification de diverses formes de xénophobie, qui plus est lorsque les données portent sur des pratiques illégales comme l'usage ou la vente de drogues. Cette option est néanmoins controversée : il lui est reproché une forme de cécité, voire de démagogie, dont l'effet est d'invisibiliser des enjeux d'inégalité de statuts et de conditions de vie dans la société française et la discrimination que ces communautés subissent.<sup>31</sup>

« *Responsabilité des chercheurs dans la propagation des stéréotypes forgés par le sens commun* » versus « *responsabilité des chercheurs dans l'invisibilité d'une question sociale...* »<sup>32</sup> [Simon 2008], la démarche est donc délicate et expose « à des difficultés nombreuses, dont la principale réside dans l'impossibilité de développer un vocabulaire autonome distinct de celui produit par les stéréotypes et préjugés »<sup>33</sup>. Les questions que ces processus de catégorisations posent (pourquoi tel groupe est-il désigné/se désigne-t-il à partir de ses origines ? qui le nomme ainsi ? dans quel contexte ? quelles historicités de ces désignations ? etc.) sont essentielles à envisager, mais ne peuvent faire l'objet d'une réelle investigation dans le cadre du dispositif TREND.

Il faut néanmoins préciser qu'en mentionnant parfois dans ce rapport l'origine (mais également l'orientation sexuelle) des usagers et/ou personnes impliquées dans les trafics, telle qu'elle est énoncée par les enquêtés (qu'ils soient usagers ou professionnels), notre but n'est pas de concourir à la discrimination de quelque communauté que ce soit. À l'inverse, il nous semble important au sein du dispositif TREND de rendre compte des communautés qui se trouvent impliquées dans des usages et des trafics, lorsqu'elles apparaissent comme saillantes dans les observations et les entretiens réalisés, tout en les rattachant aux conditions de vie très souvent précaires, aux formes d'exclusion socio-économique et de discriminations (à l'emploi, par exemple) que ces communautés subissent. Ces processus d'exclusion et ces discriminations peuvent en effet concourir à des choix de subsistance limités (notamment l'engagement dans des économies parallèles) et à des pratiques d'usage de substances psychoactives.

De plus, l'organisation de réseaux de trafic au sein de communautés de même origine nationale et/ou géographique s'explique également par la confiance nécessaire entre les membres d'un réseau menant des activités illégales (du fait notamment du risque de répression). En effet, cette confiance se trouve plus importante et plus simple à mettre en œuvre au sein de structures familiales et de groupes communautaires, notamment lorsque ceux-ci sont déjà constitués comme espace de solidarité et d'organisation collective pour faire face à la précarité, qui plus est dans les quartiers populaires. Néanmoins l'implication dans le trafic ne résulte pas toujours de dynamiques communautaires et peut également s'inscrire dans des stratégies de survies matérielles propres aux personnes en situation de précarité.

Ainsi, consommation de produits et parcours migratoire peuvent aller de concert : la première peut constituer une stratégie de survie et/ou d'adaptation à des conditions d'existence particulièrement difficiles qui ont initié la migration et/ou ont été générées, renforcées, et aggravées par elle. Réinscrire les usagers dans ce contexte de vie spécifique apparaît comme une exigence pour proposer une vision fine et dynamique du phénomène

<sup>31</sup> Voir à ce sujet : Éric Fassin, « Comptage ethnique : un débat confus et paradoxal », article publié dans *Le Monde*, le 18 avril 2009 ; Patrick Simon, Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race », [\*Revue française de sociologie\*](#), vol 49, 2008, pp 153-162 ; Geisser, Vincent. « “Statistiques ethniques”, statistiques éthiques ? », *Migrations Société*, vol. 114, no. 6, 2007, pp. 3-11.

<sup>32</sup> Patrick Simon, Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race », [\*Revue française de sociologie\*](#), vol 49, 2008, p 153.

<sup>33</sup> P. Simon, Op. Cit.

## Annexe 3 : Interprétation des résultats d'analyses de produits

Les données présentées dans la partie « Composition des produits circulant en région », ne sont pas représentatives de l'ensemble des produits en circulation et ne peuvent ainsi constituer un état des lieux du marché.

D'une part, les échantillons collectés via le dispositif SINTES le sont en fonction de critères spécifiques, soit que les produits aient entraîné des effets inattendus, soit qu'il s'agisse de produits nouveaux. Ainsi, « *les teneurs moyennes calculées à partir des résultats d'analyse SINTES sont indicatives et ne sont pas représentatives des teneurs moyennes des produits circulant sur le territoire français. En effet, les collectes SINTES n'ont pas été effectuées aléatoirement et le nombre d'échantillons est trop faible pour lui conférer une représentativité* »<sup>34</sup>.

Les produits qui sont collectés via le laboratoire régional du réseau ATP ne sont également pas suffisamment nombreux pour être représentatifs de la diversité des produits en circulation, et les techniques d'analyse par CCM ou HPLC<sup>35</sup> ne délivre pas toujours toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une composition exacte et quantitative.

Les données issues des saisies de police à l'échelle régionale ne permettent pas toujours d'isoler les saisies inférieures à 10 grammes, qui sont bien plus représentatives de l'état du marché puisqu'elles interviennent en général après les opérations de coupe, sur des produits directement destinés au consommateur ou qui seront saisis sur lui-même, contrairement aux saisies de volumes plus important où le produit pouvait encore être destiné à être coupé (pour les poudres). De plus, avant l'isolement des herbes-CBD, celles-ci étaient intégrées dans la moyenne générale des taux de THC dans l'herbe de cannabis, faisant drastiquement chuter cette moyenne de manière factice puisqu'elles n'en contenaient presque pas. Ainsi la comparaison des chiffres avec des données antérieures peut fausser la tendance générale des courbes.

Néanmoins, il est intéressant de rendre compte ici des données recueillies via ces dispositifs, car elles renseignent sur la récurrence de certains produits de coupe, indiquent pour SINTES et le réseau ATP des taux de concentration dans des échantillons consommés « en bout de chaîne » (destinés à être consommés et ne faisant plus l'objet de coupe), et attestent également de la présence de certains NPS, associés ou non à des arnaques. « *De plus, confrontées à d'autres données, en particulier celles du dispositif TREND et les analyses des saisies effectuées par les Douanes ou les Services de Police, ces teneurs constituent des signaux qui viennent renforcer la perception d'un phénomène ou apporter des éléments particuliers de compréhension* »<sup>36</sup>

---

<sup>34</sup> Le point SINTES n° 6 : <https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/LePointSINTES06.pdf>

<sup>35</sup> La CCM, pour chromatographie sur couche mince, est une méthode de séparation de mélanges ; elle est fondée sur les différences d'affinité des substances à l'égard de deux phases, l'une stationnaire ou fixe, l'autre mobile. La phase mobile migre de bas en haut, par capillarité, le long de la phase stationnaire en entraînant les constituants du mélange déposé sur la plaque. Les taches révélées à la fin de la migration correspondent chacune à un constituant. Cette technique délivre donc des informations qualitatives (détectio[n] des substances pharmacologiquement actives) et non quantitatives.

L'HPLC (High Performance Liquide chromatography), chromatographie liquide de haute performance, utilise le même principe de la chromatographie sur couche mince mais est plus automatisée et plus sophistiquée : elle permet de connaître la composition du produit ainsi que sa pureté.

<sup>36</sup> Le point SINTES n°6, op. cit.



**Observatoire français des drogues et des tendances addictives**  
69 rue de Varenne 75007 Paris  
Tél : 01 41 62 77 16  
e-mail : [ofdt@ofdt.fr](mailto:ofdt@ofdt.fr)

**[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)**

Crédit photo couverture : Oppelia-RuptureS